





Madame, Monsieur,

Vous venez d'ouvrir le nouveau bulletin municipal ; chaque année, c'est un honneur renouvelé d'en écrire les premières lignes et de pouvoir ainsi, au nom de l'ensemble du conseil municipal et du personnel communal vous présenter nos meilleurs vœux pour 2025 en souhaitant que santé, sérénité et joie de vivre soient pour vous le fil conducteur de cette année.

2024 a vu aboutir la plupart des projets que nous avons prévu de réaliser. La première tranche de rénovation des appartements communaux a été menée à son terme, elle a permis de diviser par quatre leur consommation énergétique, les appartements passant de la classe G à la classe C.

Des travaux de voirie ont permis de remettre en état la rue de l'Ollagnière et l'Impasse la Gaie. Le virage de la Cartherie sur la RD34 a vu l'implantation d'un nouvel abribus ; celui de la Maison Brulée, détruit lors d'un accident a été remplacé, les élèves peuvent ainsi attendre le bus scolaire à l'abri des intempéries.

Le jeu de boules et le parking de la salle des fêtes qui faisaient peine à voir ont été remis. Le mur de la cour de la bibliothèque s'est effondré au cours de l'été 2024, il a été solidement reconstruit.

Le nombre d'élèves accueillis à l'école ne cessant de croître, une troisième classe a été ouverte à la rentrée de septembre 2024, elle a été équipée d'un tableau numérique.

Le 17 octobre 2024, des intempéries importantes ont touché le Département de la Loire. Saint Michel Sur Rhône fait partie des communes qui ont été classées en situation de catastrophe naturelle, et même si les dégâts qu'elle a subis restent mineurs par rapport à ceux qui ont frappé les communes voisines, Pélussin et Chavanay en particulier, nous devons faire face aux coûts de leur réparation.

FV FRANÇOIS VILLARD
CONDRIEU - SAINT-JOSEPH - CÔTE-RÔTIE
SAINT-PERAY - CROZES-HERMITAGE - CORNAS

LES VOEUX DU MAIRE

Indépendamment de ceux-ci, nous prévoyons de poursuivre nos projets d'aménagement de la commune. 2025 verra le lancement de la deuxième tranche de travaux de réhabilitation des appartements communaux, deux logements situés dans le bâtiment du presbytère sont concernés.

Mise en place en 2023, l'extinction de l'éclairage public nocturne, de 22h à 6h, a permis de réduire de 65% la consommation d'électricité ; prévu pour 2025 le remplacement des lampes par des LED doit permettre une baisse supplémentaire de la consommation d'électricité de 77%.

En 2025 sont programmés la réhabilitation du réseau d'assainissement de la rue Haute ainsi que la réfection de la voirie rue du Piaton et Impasse de la Maraze, parallèlement à ces travaux il sera procédé à l'enfouissement des réseaux aériens.

L'ensemble de ces réalisations est rendu possible grâce à une gestion saine des finances de la commune et reconnue comme telle par la Trésorerie.

2025 a connu un regain de dynamisme au niveau associatif, nous souhaitons que celui-ci se poursuivre et s'amplifie ; les activités proposées par les associations sont essentielles, elles contribuent au dynamisme et au bien-vivre dans la commune. Nous remercions chaleureusement, pour leur engagement et leur dévouement, toutes les personnes qui s'investissent dans les associations, la bibliothèque, le Transport Solidaire, le CCAS.

Catherine GUSTIN a rejoint le personnel communal en septembre 2024, nous lui souhaitons la bienvenue. La commune a la chance d'avoir, avec Diane BLANES, Annie CHAMPION, Catherine GUSTIN et Sylvain PORTE, une équipe dévouée, disponible et efficace, gage de son bon fonctionnement. Je les remercie sincèrement pour tous les services qu'ils nous rendent.

Je remercie enfin, tous les membres du Conseil Municipal qui s'impliquent au service de la commune.

Je vous souhaite à tous une belle année 2025.

Bien cordialement.

Votre Maire, Jean-Louis POLETTI



VIE MUNICIPALE

Votre Équipe Municipale	<i>page 8</i>
Le Personnel Communal	<i>page 9</i>
Budgets 2024	<i>page 10</i>
Etat Civil (Mariages, naissances, décès)	<i>page 14</i>
Urbanisme	<i>page 16</i>
C.C.A.S. (Centre Communal Action Sociale)	<i>page 18</i>

VIE PRATIQUE

Démarches Administratives	<i>page 24</i>
Cimetière & jardin des souvenirs	<i>page 28</i>
Brûlage des déchets	<i>page 29</i>
Compostage	<i>page 30</i>
La Déchèterie	<i>page 31</i>
Les bonnes pratiques extérieures	<i>page 32</i>
Frelons asiatiques	<i>page 33</i>
Salle des Fêtes	<i>page 34</i>
Bibliothèque	<i>page 35</i>
Transport Solidaire	<i>page 36</i>
Solidarité : « Resto du Coeur »	<i>page 37</i>

Directeur de publication : Jean Louis POLETTI
Comité de Rédaction : David CHAUMEIL - Claire D'AGOSTINO - Sylvie GUISET
Mise en page : Claire D'AGOSTINO - David CHAUMEIL
Imprimeur : Lucky Imprimerie (www.luckyimprimerie.fr)

Ce numéro tiré à 450 exemplaires est distribué gratuitement.

En cas d'omission des exemplaires sont disponibles en Mairie.

Sommaire

VIE LOCALE

Parc du Pilat	<i>page 40</i>
Pilat Propre	<i>page 42</i>
Plantation	<i>page 43</i>
Commune engagée pour la nature	<i>page 44</i>
Intempéries 2024	<i>page 46</i>
THD42 : La fin du réseau cuivre	<i>page 48</i>
Le bulletin est à vous	<i>page 49</i>

VIE SCOLAIRE

Ecole Saint Michel—Vérin	<i>page 52</i>
Le Sou des Ecoles	<i>page 53</i>
Le mot des maîtresses	<i>page 54</i>

TRAVAUX & PROJETS

Abribus de la Cartherie	<i>page 58</i>
Terrain Pétanque Communal	<i>page 59</i>
Réfection appartement 1 & 2	<i>page 60</i>
Ecole : équipement 3ème classe	<i>page 62</i>
Bibliothèque : reprise du mur ancien préaux	<i>page 63</i>

VIE ASSOCIATIVE

Vie Associative	<i>page 64</i>
-----------------	----------------



Vie Municipale

Vie municipale



Terrassement - Réseaux - Goudronnage
Courts de tennis - Terrains sportifs
Fabrication d'enrobés chauds et froids - Granulats

Tel : 04 74 56 03 20 www.groupe-buffin.fr

6 9 4 2 0 A M P U I S



**FRANCE
MATERIAUX**

Construire demain, ensemble

SAUVIGNET-DUMAS

MACLAS : 04 74 87 38 33
contact@sauvignet-dumas.com

VERNIOZ : 04 74 84 42 33
vernioz@sauvignet-dumas.com



VOTRE EQUIPE MUNICIPALE



Le Maire : Jean Louis POLETTI

Les Adjoint.s :

- Sylvie GUISET
- Bruno DEGENETAIS
- Mireille GRONDONA

Les Conseillers :

• David CHAUMEIL	• Catherine ROSIGUE
• Claire D'AGOSTINO	• Nathalie LEBRUN
• Bruno GIRARD	• Jocelyne MOULIN
• Philippe MARCE	• Frédéric SEGUIN

Cette année les conseillers Violaine GIBERT et Pascal CHOFFEZ ont quitté le conseil municipal.

Vie municipale

LE PERSONNEL COMMUNAL

Agents au service des enfants en 2024 :

Les calendriers scolaires et civils se croisent, les personnes au service de notre commune et de notre école sur l'année scolaire 2023/2024 et 2024/2025 sont :

- Assistante Administratif : Diane BLANES
- Agent Technique : Sylvain PORTE
- Agent Service Scolaire : Annie CHAMPION
- Agent Service Scolaire : Laétitia DENIGOT
- Agent Service Scolaire : Catherine GUSTIN

Les agents techniques actuellement en poste sont :



De gauche à droite :

- Catherine GUSTIN
- Annie CHAMPION
- Diane BLANES
- Sylvain PORTE



BUDGETS DE LA COMMUNE

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2024

Le budget de fonctionnement représente les dépenses et recettes courantes et générales de la commune.

Malgré l'augmentation de certaines charges (électricité, réfection voirie suite aux intempéries, entretien éclairage public, éradication nids de frelons sur terrains communaux), le budget reste maîtrisé.

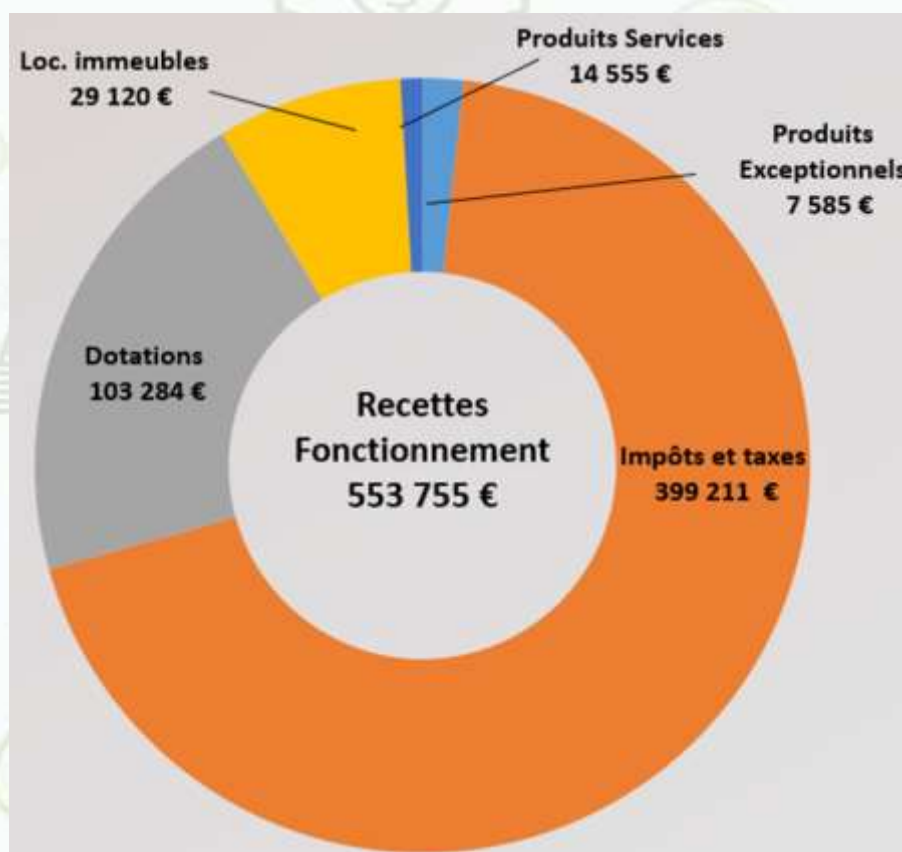
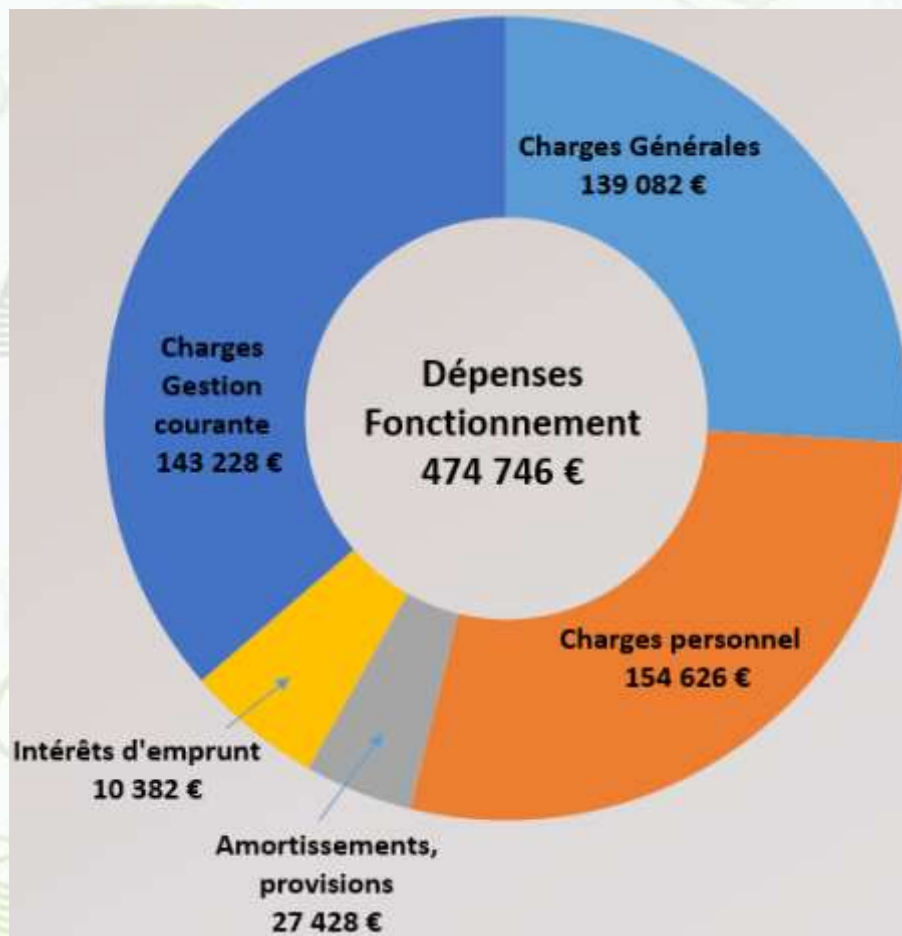
Le résultat excédentaire de 79 000 € permettra de financer les investissements et projets de la commune en 2025.

Le détail est présenté dans les graphes ci-dessous et ci-contre.

DEPENSES	474 746 €
Charges Générales	139 082 €
Charges de gestion courante	143 228 €
Charges de personnel	154 626 €
Intérêts d'emprunt	10 382 €
Amortissements, dotations provisions, fond péréquation	27 428 €

RECETTES	553 755 €
Produits & Services	14 555 €
Produits Exceptionnels	7 585 €
Location Immeubles	29 120 €
Dotations	103 284 €
Impôts & Taxes	399 211 €

Vie municipale





BUDGET D'INVESTISSEMENT 2024

Le budget d'investissement représente les dépenses et recettes liées aux investissements réalisés en 2024.

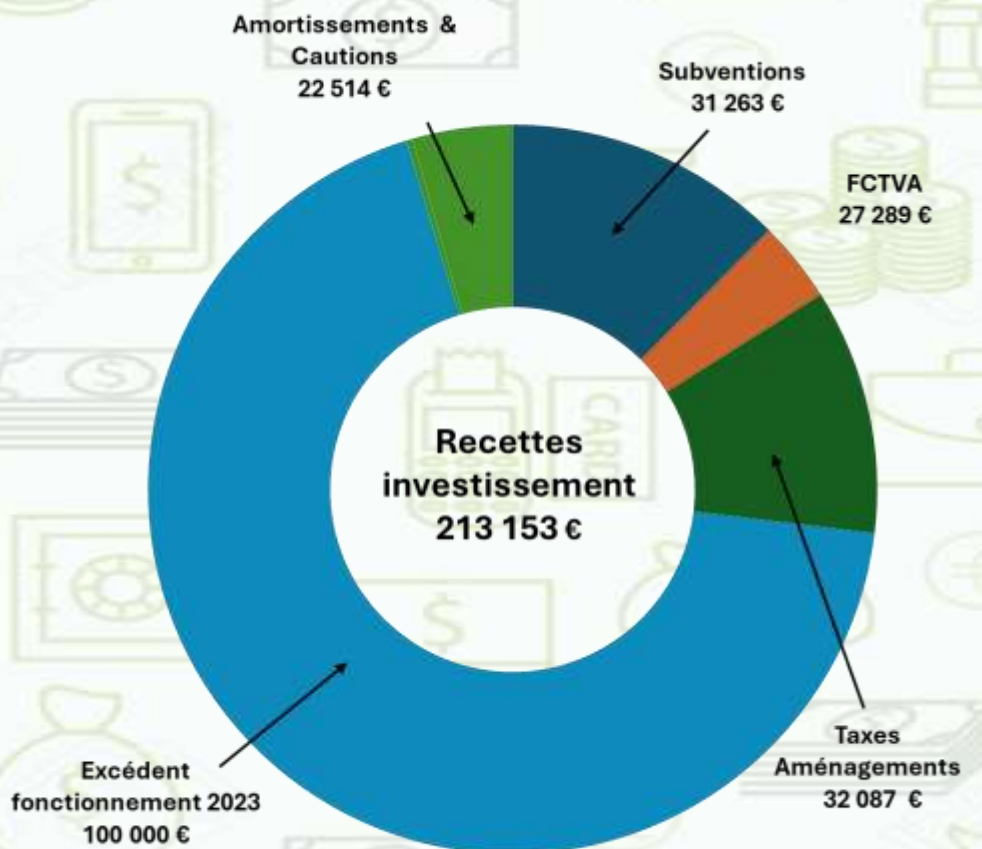
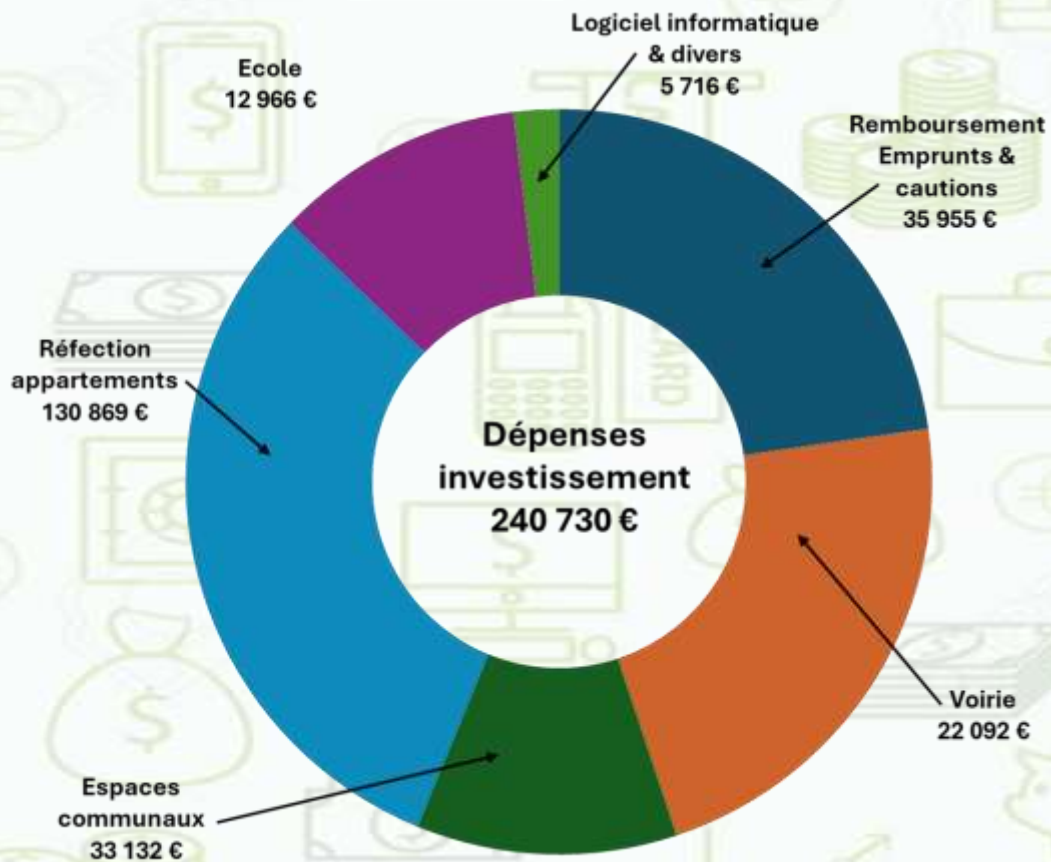
Les principaux travaux réalisés en 2024 sont la réhabilitation d'un appartement communal, la réfection de la rue de L'Ollagnière et impasse la Gaie, le changement des volets de l'école ainsi l'achat de tables pour les salles communales, la réfection du terrain de boules, l'achat de différents matériels (suite à ouverture 3eme classe), création d'un jardin des souvenirs ..Ces dépenses sont financées en partie par les subventions accordées à la commune, les taxes d'aménagement ainsi que l'excédent du budget de fonctionnement

Le détail est présenté dans les graphes ci-dessous et ci-après :

DEPENSES	240 730 €
Ecole	12 966 €
Réfection Appartements	130 869 €
Espaces Communaux	33 132 €
Voirie	22 092 €
Remboursement Emprunts	35 955 €
Logiciels Informatique & Divers	5 716 €

RECETTES	213 153 €
Taxes Aménagement	32 087 €
Subventions	31 263 €
Amortissements & Cautions	22 514 €
Excédent Fonctionnement 2023	100 000 €
FCTVA	27 289 €

Vie municipale





ETAT CIVIL

NAISSANCES 2024 « Bienvenue à.. »



Naissances hors commune

Noms et Prénoms / Lieu de l'événement	Date
CARROT Arthur / OULLINS-PIERRE-BÉNITE (69)	11/05/2024
DURIF Antoine / LYON 4E ARRONDISSEMENT (69)	11/08/2024
MAILLOT KAÏSSY, ANNE-MARIE / VIENNE (38)	01/04/2024
MANIQUET Maelyne / VIENNE (38)	22/06/2024
QUELENNEC Ewen, Illian, Jean-Marc, Claude / VIENNE (38)	09/01/2024
REMILLIEUX Maylone, Tanguy / ANNONAY (07)	07/09/2024
RIVORY Elio / OULLINS-PIERRE-BÉNITE (69)	16/12/2024

Reconnaissances

Noms et Prénoms / Lieu de l'événement	Date
CARROT Nicolas, Sylvain MOUNIER Laura, Eugénie, Sabine - Reconnaissance anticipée / (FRANCE)	12/01/2024
DURIF Jocelyn PEYRON Mathilde, Elisa - Reconnaissance anticipée / (FRANCE)	18/06/2024
REMILLIEUX Nathan, Pierre, Charles CHANIER Ophélie, Clara, Maria - Reconnaissance anticipée / (FRANCE)	05/08/2024
RIVORY Nicolas COLLET Aimily, Isabelle, Jane - Reconnaissance anticipée / SAINT-MICHEL-SUR-RHONE (42)	20/09/2024



baptême civil de HUGO CARROT

Les PACS



LE PACTE CIVIL
DE SOLIDARITE
(PACS)

CONJOINT 1	CONJOINT 2	DATE
MEYER Mathieu	BRUYERE Bérénice	29/04/2024
PAOLUCCI Bastien	WASSERMANN Fannélie	24/05/2024

Vie municipale



Wilfrid MAKAREINIS

Céline RIOL



MARIAGES 2024 « Ils se sont dit OUI »

Noms et prénoms des 1ers conjoints	Noms et prénoms des 2èmes conjoints	Date
GRANGER Ludovic, Christian SAINT-MICHEL-SUR-RHONE (42)	LOUVET Lucille, Marcelle, Géraldine SAINT-MICHEL-SUR-RHONE (42)	06/07/2024
MAKAREINIS Wilfrid, Richard SAINT-MICHEL-SUR-RHONE (42)	RIOL Céline, Marie, Gabrielle SAINT-MICHEL-SUR-RHONE (42)	28/09/2024
DE MONTGOLFIER Jean-Yves, Bernard SAINT-MICHEL-SUR-RHONE (42)	MARTIN Brigitte, Geneviève, Sylviane SAINT-MICHEL-SUR-RHONE (42)	26/10/2024
LABIAD Amin SAINT-MICHEL-SUR-RHONE (42)	KHALDI Rym, Lelia SAINT-MICHEL-SUR-RHONE (42)	23/11/2024

ILS NOUS ONT QUITTES



Décès

Noms et Prénoms / Lieu de l'événement	Date
SERON Geneviève, Marie / SAINT-MICHEL-SUR-RHONE (42)	08/01/2024

Transcriptions de décès

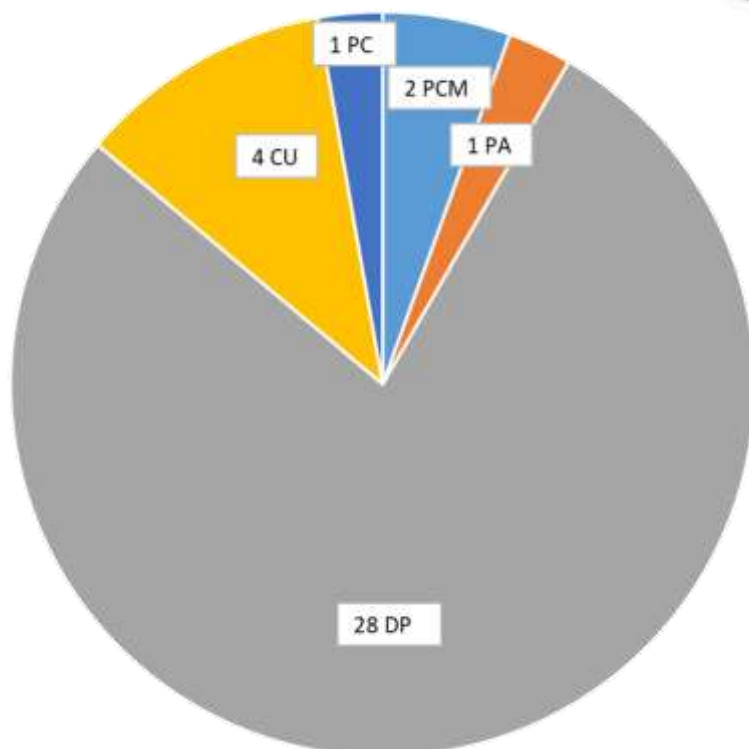
Noms et Prénoms / Lieu de l'événement	Date
DE HARO Jean-Pierre /	11/11/2024
LADAVIERE Claudette, Marie / VIENNE (38)	22/09/2024
MATHIEU Joseph, Marcel / ROUSSILLON (38)	07/11/2024
MOUSSY Raymonde, Marinette /	27/11/2024
VERCHERE Pascal, Maurice, Gabriel / BRON (69)	06/05/2024

URBANISME 2024

Cette année la commune a réalisé les traitements suivants :

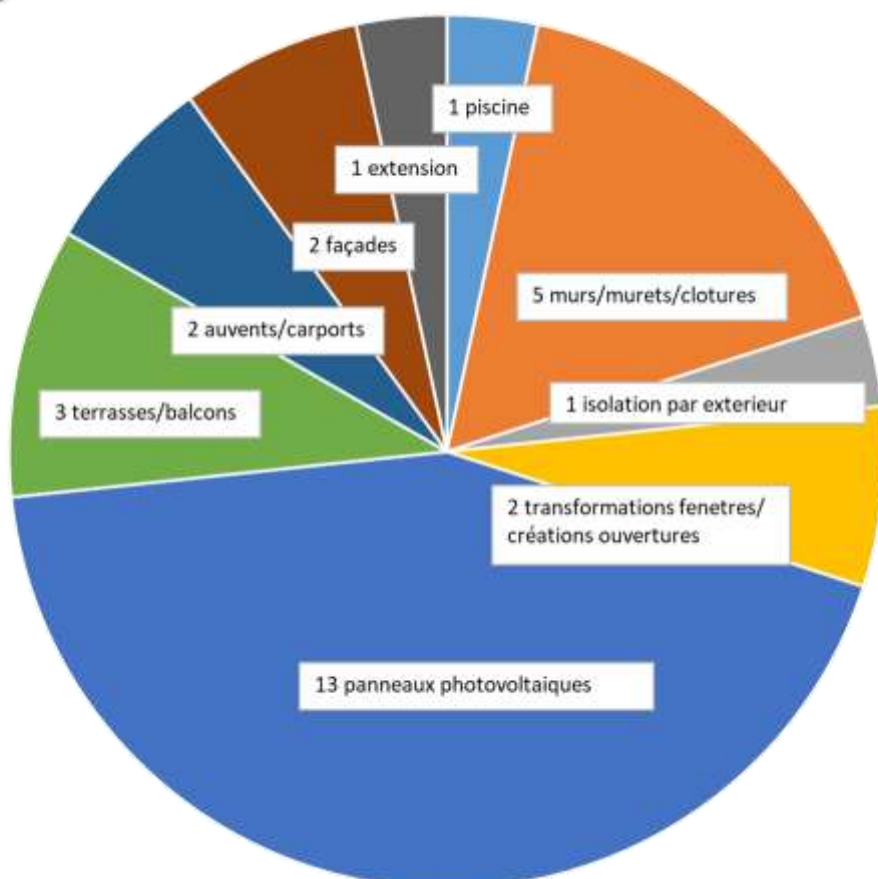


36 dossiers instruits



DP : Demande de Permis
 PC : Permis de Construire
 PA : Permis d'Aménager
 PCM : Permis de Construire Modificatif
 CU : Certificat Urbanisme

Déclaration préalable de travaux



Vie municipale



SERRURERIE - FERRONNERIE - METALLERIE

Automatismes portails – portes sectionnelles – rideaux métalliques – Charpente métallique – réparations et ventes de matériels agricoles – pièces détachées – portails – barrières – escaliers – terrassement – maçonnerie paysagère

VALLIN DANIEL

ARTISAN

*Chemin de l'Arnaude n°765
42410 St Michel sur Rhône
Siret : 38834211500010
N°T.V.A intr : FR 00 388342115*

*TEL : 04 74 59 58 80
Portable : 06-08-85-41-64
E-mail : vallin.serrurerie@gmail.com*

C.C.A.S. (Centre Communal Action Sociale)



L'équipe municipale souhaite organiser avant l'été un pot d'accueil pour les nouveaux arrivants .

Ce moment sera l'occasion de faire connaissance de façon conviviale, d'échanger des informations utiles concernant le territoire et découvrir les associations et activités qui se trouvent à St Michel.

Si vous êtes intéressés, faites vous connaître en adressant un mail à :

mairie-saintmichelsurhone@orange.fr



Vie municipale



Cette année, c'est vendredi 13 décembre que plus de 90 personnes se sont retrouvées pour partager un moment de convivialité en dégustant un bon repas dans une salle décorée par les bénévoles du CCAS ! Tous se sont quittés à la tombée de la nuit en se donnant rendez-vous en 2025 !

Samedi 14 décembre, les duos d'équipes du CCAS ont rendu visite à une quarantaine de bénéficiaires pour leur porter un colis à déguster à domicile et passer avec eux un moment. Ce fut l'occasion de partager quelques souvenirs autour d'un café et quelques sucreries, voire une coupe de champagne (avec modération cela va de soi !)

Le CCAS a aussi été solidaire des personnes qui ont été victimes des intempéries de l'automne en leur apportant un soutien financier





N'attitude Beauté
ESPACE SOINS ET BIEN ÊTRE

KÉRATOTHÉRAPEUTE
SPÉCIALISTE DES IMPERFECTIONS CUTANÉES

EPILATIONS, SOINS VISAGE ET CORPS,
 MODELAGES RELAXANTS - RITUELS DU MONDE,
 BEAUTÉ DES MAINS ET DES PIEDS

SUR RENDEZ-VOUS DU LUNDI AU SAMEDI

50 RUE HAUTE 42410 SAINT MICHEL SUR RHÔNE
TÉL 04 74 78 00 94



60, chemin du Treuil
 42410 Saint Michel sur Rhône
 - France -
 +33 (0)6 42 89 15 86 - cdingenieriesarl@gmail.com
 SIRET 751 037 516 00018 - TVA FR52751037516

Mobilier intérieur ou extérieur...



Table de salon



Table de dégustation

Portails, portillons, rambardes, brise-vue...
Des conceptions sur mesure au design unique...
une seule limite, votre imagination



Rambarde, habillage & garde corps



Réalisation client : Portail (Le Treuil 42410)

Vie municipale



CELLE TAXIS

TRANSPORT DE PERSONNES
DE 1 A 6 PERSONNES
TOUTES DISTANCES

TRANSPORT DE COLIS
DE 1 A 500 KGS / 1 M3
LIVRAISON EN DIRECT

TEL : 06 59 33 10 71 / 07 86 97 62 34
philippe.celle2@wanadoo.fr



CELLE TAXIS

ST MICHEL SUR RHÔNE

TRANSPORT MÉDICAL CONVENTIONNÉ
RAYONS - DIALYSES - CONSULTATIONS
AÉROPORTS - GARES

**9 Richagnieux
42410 CHAVANAY** Tél : 04 74 87 77 41



ARPEL

ARPENTEURS

GÉOMÈTRES EXPERTS

Bornage - Division de terrains ou de bâtis
Lotissement - Copropriété - Topographie
Bureau d'études techniques VRD
Diagnostics immobiliers

ST MAURICE L'EXIL (38550)
29 espace Marcel Noyer
Tél : 04 74 11 12 62
@ : sme@arpenteurs.pro

SERRIERES (07340)
11 rue Jean Vernet
Tél : 04 75 34 06 96
@ : serrieres@arpenteurs.pro



Vie Pratique

Vie pratique

Scierie Grenier

GRENIER BOIS
Bois & dérivés

Vente professionnels et particuliers

**TOUT L'HIVER : EN STOCK GRANULES BOIS, BOIS DE
CHAUFFAGE en 50 ou 33cm, LIVRAISON POSSIBLE**

LAMES DE TERRASSES

Essence IPE/Classe 4 / Mélèze

ABRI JARDIN/PISCINE

PERGOLA SUR MESURE

BOIS AUTOCLAVE

BOIS DE CHARPENTE

BOIS TRAITÉ - RABOTÉ

BOIS INTÉRIEUR

& EXTÉRIEUR

*(parquet, frisette,
panneaux et dérivés)*

Route de Véranne _ 42520 MACLAS
Tél. 04 74 87 38 25 _ Fax. 04 74 87 40 09

contact@scierie-grenier.com



- DEMARCHES ADMINISTRATIVES -

CARTE NATIONALE D'IDENTITE et PASSEPORT BIOMETRIQUE

=> mairie de Pélussin :

Les créations ou renouvellement des cartes nationales d'identité et des passeports se font à **la mairie de Pélussin uniquement sur RDV au 04.74.87.62.02**

-du lundi mardi jeudi, de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h30.

-le vendredi, de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

ou en ligne sur la plateforme accessible via le site internet : www.pelussin.fr



INFORMATIONS INDISPENSABLES pour remplir les demandes :

Connaître les dates et lieux de naissance de vos parents ainsi que le nom de jeune fille de votre mère.

POUR LES ENFANTS MINEURS:

- **présence obligatoire des enfants âgés de 12 ans et plus (prise d'empreintes),**
- En cas de séparation ou divorce, fournir la copie du jugement du Tribunal,
- remplir, dans le CERFA orange et la partie intérieure « autorisation parentale »,
- copie de la pièce d'identité du parent signataire.

EN CAS DE PERTE DE LA PRÉCÉDENTE CARTE D'IDENTITE OU DE VOTRE PASSEPORT

Faire une déclaration de perte à la Mairie de Saint Michel sur Rhône.



DOCUMENTS

CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Vous pouvez Enregistrer une pré demande de CNI sur le site www.ants.gouv.fr

OU

Préparer le dossier CERFA qui sera complété avec application et à l'encre noire.

Nous vous rappelons que la présence du demandeur est **indispensable**

Pièce à fournir :

-1 photo d'identité récente, (non scannée et à fond clair, de 35 mm par 45 mm) **(dimensions impératives - visage dégagé : pas de bijoux, ni lunettes...)**

- 1 justificatif de domicile (facture EDF, eau, téléphone, impôts...), de moins de 3 mois

Si vous n'avez pas de justificatif à votre nom, fournir une attestation d'hébergement en précisant la date d'accueil et joindre la pièce d'identité de l'hébergeant.

-L'ancienne carte d'identité

- 1 extrait d'acte de naissance avec filiation (à demander à la mairie du lieu de naissance).

*... Cet acte n'est pas nécessaire si vous êtes en possession de la carte d'identité plastifiée ou d'un précédent passeport (électronique ou biométrique), **sauf en cas de changement de situation matrimoniale (mariage, divorce...)***



Vie pratique

DOCUMENTS PASSEPORT BIOMETRIQUE

Vous pouvez Enregistrer une **pré demande de PASSEPORT** sur le site www.ants.gouv.fr

OU

Préparer le dossier CERFA qui sera complété avec application et à l'encre noire.

Nous vous rappelons que la présence du demandeur est **indispensable**

-1 photo d'identité récente, (non scannée et à fond clair, de 35 mm par 45 mm) (**dimensions impératives - visage dégagé : pas de bijoux, ni lunettes...**)

- 1 timbre fiscal à prendre lors de la pré demande ou dans un bureau de tabac ou par internet sur timbres.impots.gouv.fr :

-pour les majeurs, 86 €

-pour les mineurs ayant plus de 15 ans, 42 €

-pour les mineurs ayant moins de 15 ans 17 €

-1 justificatif de domicile (facture EDF, eau, téléphone, impôts...), de moins de 3 mois

Si vous n'avez pas de justificatif à votre nom, fournir une attestation d'hébergement en précisant la date d'accueil et joindre la pièce d'identité de l'hébergeant.

-L'original de la carte d'identité du demandeur (CNI bleue plastifiée),

-1 extrait d'acte de naissance avec filiation (à demander à la mairie du lieu de naissance).

*... Cet acte n'est pas nécessaire si vous êtes en possession de la carte d'identité plastifiée ou d'un précédent passeport (électronique ou biométrique), **sauf en cas de changement de situation matrimoniale (mariage, divorce...)***

- l'ancien passeport si vous en possédez un. (Si le passeport a été perdu ou volé fournir une déclaration de perte ou de vol.)

PERMIS CONDUIRE & CERTIFICATS IMMATRICULATION (ex-carte grise)

vous devez désormais effectuer vos demandes liées au certificat d'immatriculation sur internet.

Il peut s'agir d'une demande de duplicata (en cas de perte, de vol ou de détérioration), d'une demande de changement d'adresse, de demande de changement de titulaire, d'une déclaration de cession d'un véhicule

- vous devez vous rendre sur

<https://immatriculation.ants.gouv.fr> et suivre les étapes proposées :

- cliquez sur la rubrique qui concerne la démarche que vous voulez effectuer ;

-créer un compte usager ou vous connecter à votre compte s'il existe déjà.

Vous pourrez ainsi suivre l'état d'avancement de ma demande.

Vous avez également la possibilité de passer par l'intermédiaire d'un professionnel agréé (auto-école pour les permis, professionnel de l'automobile).

DECLARATION DE CESSION DE VEHICULE

Vous pouvez vous rendre sur www.service-public.fr pour télécharger les documents.

Vous avez également la possibilité de passer par l'intermédiaire d'un professionnel agréé (auto-école pour les permis, professionnel de l'automobile).





Extraits acte état civil : (naissance, mariage, décès)

Demande en ligne

Pour une naissance en France, la plupart des communes prévoient la possibilité de faire la demande en ligne. Dans ce cas, la démarche peut être faite :

- soit en se rendant directement sur le site de la commune de naissance,
- soit en utilisant le téléservice: www.acte-etat-civil.fr

Pour une naissance à l'étranger, en utilisant le télé service:

<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/dali/index2.html>

Demande par courrier

Pour une naissance d'un Français à l'étranger, le courrier doit être adressé au Service central d'état civil de Nantes.

Pour copie d'actes de naissance/mariage/décès en France, le courrier doit être adressé à la mairie où a été établi l'acte.

La demande peut être formulée sur papier libre. Il convient de joindre une enveloppe timbrée (affranchissement simple) indiquant l'adresse pour le retour et de préciser certaines informations qui dépendent du document demandé.

RECONNAISSANCE ANTICIPEE

Le père et la mère peuvent reconnaître leur enfant avant la naissance ensemble ou séparément.

La démarche se fait dans n'importe quelle mairie. Il suffit de présenter une pièce d'identité, un justificatif de domicile et de faire une déclaration à l'état civil.

MARIAGE & PACS

Merci de venir retirer un dossier en mairie.

Autorisation Sortie Territoire (ATS)

La loi du 3 juin 2016 relatif à la lutte contre le terrorisme et le décret du 2 novembre 2016 ont rétabli l'autorisation de sortie de territoire pour les mineurs. Le décret entrera en vigueur le 15 janvier 2017.

L'enfant qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit présenter les 3 documents suivants :

- Pièce d'identité valide du mineur : carte d'identité ou passeport + visa éventuel en fonction des exigences du pays de destination (à vérifier en consultant la liste des pays sur le site :

www.diplomatie.gouv.fr

- Photocopie du titre d'identité valide ou périmé depuis moins de 5 ans du parent signataire : carte d'identité ou passeport
- Formulaire signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale à télécharger sur www.service-public.fr

URBANISME

Permis de construire – déclaration préalable-certificat d'urbanisme sont téléchargeables sur le site www.service-public.fr ou à retirer en mairie (ils sont à retourner en 4 exemplaires en mairie en lettre recommandée ou remise en main propre)



Service-Public.fr

Le site officiel de l'administration française

Vie pratique

LISTES ELECTORALES

Les inscriptions des nouveaux résidents doivent être déposées en mairie. Les demandes devront être accompagnées de justificatifs d'identité et de domicile. Les jeunes qui atteignent leur majorité sont inscrits d'office sur la base d'une liste fournie par l'INSEE. Néanmoins, il est conseillé de vous assurer auprès de la mairie de la prise en compte de votre inscription.

Quand s'inscrire ?

Il est possible de s'inscrire toute l'année

Pour voter lors d'une élection se déroulant en 2021, il faut s'inscrire au plus tard le 6^e vendredi précédant le 1^{er} tour de scrutin.

Les prochaines élections départementales et régionales doivent être organisées, de façon simultanée en mars 2021. Un report de ces scrutins en juin 2021 est actuellement envisagé, il n'est à ce jour pas arrêté.

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes, garçons et filles, âgés de 16 ans doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile dans le mois suivant leur anniversaire.

Cette démarche peut être également accomplie par le représentant légal. Pour cela, ils doivent présenter :

- carte nationale d'identité
- livret de famille
- justificatif de domicile

Lors de cette formalité, il leur sera remis une attestation de recensement qui sera nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans.



Mme BRESSAND Valérie

06 69 24 41 43

40 rue Haute

42410 ST MICHEL SUR RHÔNE

Infirmière libérale diplômée d'état depuis 2003.

Consultation à domicile ou sur RDV au cabinet.



CIMETIERE ET JARDIN DES SOUVENIRS

Cet été, la commune a installé un Jardin des Souvenirs au sein du cimetière.

Ce nouvel espace, dédié à la mémoire des disparus, a été conçu pour offrir un lieu de recueillement aux familles et aux amis.

La création de ce jardin répond à une demande des habitants .

Une stèle est dédiée au gravage des noms et prénoms pour permettre à chacun de personnaliser cet endroit en l'honneur de ses défunts.

Ce projet reflète l'engagement de la commune à soutenir les familles en deuil.

Pour tout renseignement, nous vous invitons à vous rapprocher du secrétariat de la mairie.

Le règlement du cimetière a également été mis à jour vous pouvez le retrouver sur le site internet de la commune (www.mairie-saintmichelsurhone.fr) et au secrétariat de la mairie .

The screenshot shows the website of the Municipality of Saint Michel sur Rhône. The main navigation bar includes 'MUNICIPALITE', 'VIVRE DANS LA COMMUNE', and 'MARCHÉS PUBLICS'. Under 'MUNICIPALITE', a dropdown menu is open, listing various services. The 'Démarches Administratives' sub-menu is highlighted, and within it, the 'Concession (Cimetière)' link is selected and highlighted with a blue box. On the left side of the page, there is a section titled 'Informations complémentaires' which includes links to 'Règlement cimetière' and 'Plan Cimetière Sud', both of which are also highlighted with blue boxes. The right side of the page features a grid of service icons such as 'CANTINE', 'LOCATION DE SALLES', 'COMMERCES', 'ASSOCIATIONS', 'INSCRIPTION NEWSLETTER', and 'ACCES CONTRIBUTEURS'. At the bottom right, there is a 'MÉTÉO' section with a note about accepting cookies.

Vie pratique

BRULAGE DES DECHETS



Tout brûlage à l'air libre est interdit !

Il est interdit de brûler les déchets de chantier comme il est défendu de réduire en cendres les emballages de son pique-nique ou de faire un feu de joie avec la poubelle de son voisin !

... Et cela pour des **questions environnementales évidentes !**



Le saviez-vous ?

Le brûlage à l'air libre, c'est en plus :

- des **troubles du voisinage** (pollution, odeurs),
- des risques d'**incendies**,
- des risques pour la **sécurité routière**,
- des émissions de **gaz à effet de serre**,
- une **perte économique** liée aux impacts sur la santé (estimée entre 20 et 30 milliards d'euros par an en France) et à tous les coûts cachés,
- l', de recycler, de réutiliser les matières...

L'article 84 du **Règlement Sanitaire Départemental** (texte de référence en matière d'hygiène et de salubrité, disponible en Préfecture) stipule que «le brûlage à l'air libre des déchets est interdit».

Le Maire, au titre d'Officier de Police Judiciaire, ou la police municipale est la première autorité compétente pour l'application de la législation relative aux déchets. En vertu de l'article L.2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, le pouvoir de police générale du Maire lui confère «le soin de prévenir (...) les pollutions de toute nature».

Le brûlage des déchets à l'air libre :

une atteinte grave à la santé et à l'environnement



Le Maire est dans l'obligation légale de faire cesser ces agissements irrespectueux de l'environnement, préjudiciables aux intérêts des riverains et passibles d'amende.



Les infractions au Règlement Sanitaire Départemental concernent les déchets non dangereux comme les déchets de bois non traité, les plastiques, les cartons d'emballages, les déchets verts...

Le brûlage de cette catégorie de déchets est sanctionné selon l'article 7 du décret 2003-462 du 21 mai 2003 et l'article 131-13 du code pénal d'une amende qui peut aller jusqu'à

450 €

En application de l'arrêté Préfectoral DT-24-0100 du 18 mars 2024, cette amende peut atteindre un montant de **750€** (4^{ème} classe).



COMPOSTAGE

La commune a installé début juillet de cette année un composteur partagé, au centre bourg à côté du site de tri sélectif. Il est actuellement utilisé par les habitants de la commune n'ayant pas la possibilité de composter chez eux.

Aujourd'hui, le système du compostage partagé fonctionne très bien, il a encore la capacité d'accueillir d'autres personnes. Ce composteur partagé est maintenant ouvert à tous les habitants de la commune. N'hésitez pas à venir vous inscrire en mairie, dans la limite des places disponibles. Vous repartirez avec un bio sceau et un feuillet explicatif.

L'intérêt de composter est multiple : il permet de réduire le volume des poubelles (incinération), de diminuer le nombre de levées (réduction du coût), d'avoir du compost disponible sans l'acheter, de redonner à la terre la matière organique pour garder les sols vivants.

Vous pouvez aussi vous procurer un composteur individuel à la communauté de commune du Pilat Rhodanien, ou en fabriquer un avec du bois de palette, en participant à un atelier à la ressourcerie de Pélussin : association@les4versants.fr



Du déchet de jardin à la ressource verte

Réduire et valoriser ses végétaux, c'est simple et plein d'avantages !

Je limite mes déplacements en déchèterie

J'améliore la qualité de mon jardin avec moins d'efforts et de temps d'entretien

J'économise l'achat de compost, de paillis, d'engrais et de désherbant

Au jardin,
rien ne se perd,
tout se composte



Vie pratique

LA DECHETERIE

✓ Les déchets admis :

- Déchets verts,
- Ferrailles,
- Gravats,
- Encombrants (non recyclables),
- Mobilier : tables, chaises, fauteuils, matelas, literie, meubles, salon de jardin... Pour plus d'informations, cliquez [ici](#)
- Emballages ménagers : verre, bouteilles en plastique, cartons,
- Journaux, magazines, prospectus,
- Batteries VL, huiles de vidange,
- Pneus des véhicules légers (VL) et des motos des particuliers uniquement, avec un apport limité à 4 pneus par usager,
- Déchets ménagers spéciaux (DMS) : acides, bases, solvants, peintures, phytosanitaires, néons, lampes mercure et sodium, radiographies, filtres à huile, bidons d'huile de vidange vides.
- Les Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques (DEEE). Pour plus d'informations, cliquez [ici](#)
- Les lampes usagées. Pour plus d'informations, cliquez [ici](#)

⊖ Les déchets non admis :

- Ordures ménagères,
- Déchets industriels,
- Bouteilles de gaz, explosifs,
- Déchets d'abattoirs, déchets hospitaliers,
- Les Déchets des Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI). Pour plus d'information et connaître les points de collecte, rendez vous sur la page de l'Eco organisme [DASTRI](#)
- De manière générale, les déchets qui, de par leur nature, leurs formes ou dimensions présenteraient un danger pour l'exploitation.
- **!!!!AMIANTE INTERDIT !!!!** : évacuation possible via la communauté de communes, sur inscription, uniquement pour les particuliers (infos au 04 74 87 53 75).

⚠ **Déchets Dangereux des Ménages** : apport limité à 20 kg par jour

✓ Une question 🤔??

✉ gestiondechets@pilatrhodanien.fr

PLUS D'INFO :

<https://www.pilatrhodanien.fr/environnement/gestion-des-dechets/la-decheterie/>

MODALITÉS D'ACCÈS :

RDV sur internet : ecocito.com



<https://pilatrhodanien.ecocito.com>

Ou par téléphone : ☎ 04 74 87 94 11



BONNES PRATIQUES EXTERIEURES



Les travaux bruyants sont **interdits**

les dimanches et jours fériés.

ainsi que les jours ouvrables de 19h00 à 7h00 .



Amende : 135€
Cette disposition est en vigueur
depuis le 1er octobre 2023.

Par arrêté municipal du 21/01/2025, le Maire a fixé les horaires pour les travaux des particuliers aux plages suivantes :

La commune a fixé les horaires pour les travaux en extérieur suivants :

Lundi au vendredi : 8h00 / 12h00 - 14h00/19h00

Samedi 9h00 / 12h00 - 15h00/19h00

Dimanche et jours férié : 10h00 / 12h00

En complément, l'arrêté du 18 mars 2002 relatif aux émissions sonores dans l'environnement des matériels destinés à être utilisés à l'extérieur des bâtiments fixe la puissance acoustique maximale autorisée pour certains outils utilisés en extérieur.

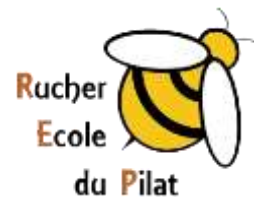
Par exemple :

- Une tondeuse à gazon de largeur de coupe comprise entre 50 et 70 cm ne peut dépasser 98 décibels (dB).
- Une motobineuse de puissance électrique inférieure à 15 kW ne peut pas dépasser 93 dB.

Vous pouvez donc librement faire vos travaux dès lors que le matériel utilisé respecte les seuils de bruit associés à chaque plage horaire.

Vie pratique

FRELONS ASIATIQUES



Alerte après la découverte de nids enterrés

Les frelons asiatiques ont montré une capacité étonnante à s'adapter à leur environnement. La découverte de leurs nids enterrés témoigne de cette adaptation. Ces refuges souterrains créent de nouvelles menaces pour notre biodiversité et notre sécurité. Les spécialistes du piégeage tirent donc la sonnette d'alarme, car ces nids sont difficiles à détecter et comportent des risques concrets pour les **humains et les animaux**.

En tant qu'espèce invasive, ces frelons menacent l'équilibre écologique de nombreuses régions. Ils sont dotés d'un appétit insatiable pour les abeilles locales, ces mêmes abeilles essentielles à la pollinisation de nombreuses plantes. La diminution des populations d'abeilles locales entraîne à son tour une menace sérieuse pour la production alimentaire et la diversité florale.

Il est vivement recommandé aux citoyens de rester vigilant et d'inspecter régulièrement leur environnement immédiat, surtout dans les zones réputées pour accueillir des frelons asiatiques. Si vous repérez une activité inhabituelle ou suspecte, il est essentiel de contacter rapidement **votre mairie**.



Moyen de prévention :

- Inspecter fréquemment les jardins et parcelles.
- Eviter de laisser des tas de bois ou autres matériaux organiques qui pourraient servir de cachette pour des nids.
- Etre attentif en marchant en forêt, inspecter les cimes des arbres en automne, surtout durant les périodes de transition saisonnière lorsque les frelons peuvent être actifs.

Ces précautions simples peuvent avoir un grand impact et permettent de réduire relativement le risque d'interactions dangereuses avec ces insectes invasifs.



SALLE DES FÊTES

LOCATION & RESERVATION :

La salle des fêtes est ouverte à la location. Les renseignements et les réservations se font auprès du secrétariat de la mairie au 04.74.59.57 98.

Deux salles modulables sont à votre disposition pour location communes ou séparée :

- ◇ la salle « **Remilleux** » d'une capacité de 120 personnes
- ◇ La salle « **Marthoud** » d'une capacité de 80 personnes

pour une capacité totale allant jusqu'à 200 personnes.



A votre disposition :

- Une zone pouvant servir autant de parking que de terrain de jeux.
- Un petit espace vert pour se détendre.
- Un bois en contrebas pour les plus « aventuriers »
- Un terrain de boules communal à proximité (100m)

Salle Marthoud	Salle Remilleux	Complexe global
90 personnes	100 personnes	190 personnes
200€ habitants 300€ extérieurs Gratuit pour les associations de la commune 50€ pour les associations extérieures	250€ habitants 400€ extérieurs Gratuit pour les associations de la commune 50€ pour les associations extérieures	350€ habitants 500€ extérieurs Gratuit pour les associations de la commune 50€ pour les associations extérieures
Caution 700€ Forfait chauffage 50€ du 01/11 au 31/03 Ordures ménagères et ménage inclus		

Vie pratique

BIBLIOTHEQUE

Tous les bénévoles de la bibliothèque de Saint Michel vous présentent tous leurs vœux pour cette nouvelle année 2025 .

De nombreuses animations sont à venir cette année: le thème de 2025 étant « la couleur », nous allons proposer un atelier mandalas pour petits et grands, accueil d'un peintre local Gabriel Cytal de Saint Pierre de Bœuf avec une exposition et un atelier d'écriture, une exposition sur Saint Michel dans le cadre de la nuit de la lecture, Pilat propre courant mars , sans oublier nos portes ouvertes en septembre qui remportent un vif succès.



Nous accueillons toujours les 3 classes de l'école de St Michel, une fois par mois, avec lecture d'un conte et un temps pour le choix de documents.

Nous avons expérimenté un atelier « fresque du climat » en 2024 et nous pensons reconduire cette animation en 2025.

Tout au long de l'année nous achetons des documents , dans la mesure du possible des nouveautés littéraires , et celles demandées par nos adhérents...

Nous vous rappelons que l'adhésion est entièrement gratuite , vous avez la possibilité d'emprunter 20 documents pendant 3 semaines.

Horaires d'ouverture : Ouverture toute l'année, vacances scolaires comprises.

- ♦ Jeudi 16h-19h
- ♦ Samedi 10h-12h

Au plaisir de vous rencontrer !

Pour tous renseignements :

bibliotheque_smsr@orange.fr





TRANSPORT SOLIDAIRE

Le service de transport solidaire est basé sur le bénévolat des conducteurs, la solidarité et l'échange afin de lutter contre l'isolement des personnes.

Son but est d'offrir aux personnes éprouvant des difficultés pour se déplacer par leurs propres moyens, une solution de transport de proximité pour se rendre à un rendez-vous médical, faire des courses....

Vous avez besoin de l'utiliser, il vous suffit d'appeler 48 heures à l'avance si possible, le:

07.55.61.94.53



THONNÉRIEUX Christiane et Maurice
Pour le transport solidaire

Merci à toutes ces personnes engagées
dans cette action.

Car il suffit de quelques kilomètres
parfois, pour nous mettre des barrières
quand l'âge et la perte de mobilité
nous touche.

Les bénévoles qui font une somme
modique, donne leur temps, et avec
leur véhicule, pour un transport
(courses, pharmacie ou autres)
nous souhaitent une longue existence
à cette solidarité, d'action sociale -
qui est plus qu'un engagement. C'est
aussi un encouragement.

Merci à tous - et bon week-end à tous.

Vie pratique

SOLIDARITE



Depuis le mois de Novembre 2023, un camion aménagé appelé « Centre Itinérant » sillonne le Pilat à la rencontre des personnes qui sont dans l'impossibilité de venir jusqu'à Maclas, il est équipé de réfrigérateur et congélateur afin de pouvoir fournir aux gens un service proche de celui du centre. Cet été il est intervenu pour près de 95 personnes entre St Sauveur en Rue et Vérin.

Peut-être y a-t-il sur St Michel des personnes ou des familles qui ont besoin d'être aidées, momentanément ou définitivement. Vous pouvez prendre contact auprès de votre mairie, d'une assistante sociale ou directement aux Restos du Cœur de Maclas (04 74 53 62 12) ou au Centre itinérant du Pilat (06 80 66 25 54). Vous aurez besoin de justificatifs de ressources (bulletin de salaire, relevé CAF ou CPAM...) et de justificatifs de charges (loyer, crédit maison, factures d'eau, gaz et électricité, dossier de surendettement...). Ne faites pas de photocopies, nous consultons mais ne gardons aucun document.

Vous avez envie de vous engager dans une association caritative, Les Restos du Cœur de Maclas recherchent 5 bénévoles, attention, il ne s'agit pas d'un engagement « en dilettante » qui passerait en second après d'autres activités, notre mission nécessite des personnes impliquées.

Horaires d'ouverture : Les Jeudis de 8h00 à 10h00 et de 13h30 à 17h00

Contacts : Le centre de Maclas: 04 74 53 62 12

Le centre Itinérant du Pilat : 06 80 66 25 54

Guisard Jack : 06 03 56 09 72





Vie Locale

Vie locale

HARMONIE PEINTURE

PLAFOND DÉMONTABLE / CLOISON - ISOLATION

RÉNOVATION DÉCORATION

POSE DE REVÊTEMENTS

SOLS - MURAUX

adv.harmoniepeinture42@gmail.com

☎ 04 74 87 05 50 ou 06 12 21 27 58





DÉPANNAGE
7/7J

PLOMBERIE | CHAUFFAGE | CLIMATISATION

**MAINTENANCE
INSTALLATION
RÉNOVATION**

**POMPE à CHALEUR
DÉSEMBOUAGE**



06 87 95 52 87
contact.hybrioenergies@gmail.com

Hybrio Energie - Peter REGOLA
15 Route Nationale 86
42410 CHAVANAY
N° SIRET 809 237 548 000 23

Parc du Pilat

La forêt du Pilat face au dérèglement climatique

Aujourd'hui, le dérèglement climatique engendre une modification profonde et rapide des conditions de vie des arbres qui impactent la croissance et la vitalité des forêts : canicules, sécheresses, tempêtes, neiges lourdes, gelées tardives, orages violents, grêle ... Pour faire face aux évolutions rapides du climat, la forêt du Pilat doit s'adapter. La gestion des forêts nécessite également d'être repensée, optimisée sur le temps long afin :

- d'offrir un maximum de résilience à l'écosystème forêt,
- de continuer à produire du bois de qualité,
- d'assurer les autres fonctionnalités forestières (services rendus aux écosystèmes, paysage, usages récréatifs,...).

Alimenté des dernières publications scientifiques, le Parc du Pilat a travaillé avec les acteurs de la forêt et propose en 5 points, des modalités de gestion qui peuvent s'appliquer face à ces nouvelles règles du jeu.

Les pistes préconisées vont dans le sens d'une gestion de la forêt en mélange d'essences et à couvert continu (sans coupe rase). Ces modalités renforcent la capacité des forêts de faire face aux perturbations climatiques et répondent en même temps aux enjeux économiques, de biodiversité et sociétaux de la forêt du Pilat.

Lors d'ateliers collectifs, élus et experts de la forêt ont travaillé à une stratégie d'adaptation au dérèglement climatique dans le domaine forestier. Soixante-huit actions ont été définies et sont à mener dès à présent ou à horizon plus lointain par l'ensemble des acteurs locaux de la filière forêt-bois.



Cette stratégie a été résumée dans une fiche synthétique de 4 pages, distribuée aux propriétaires forestiers.

[La Fiche info / La forêt du Pilat face au dérèglement climatique est disponible en téléchargement sur le site internet du Parc du Pilat](#)

Le Conservatoire des savoir-faire rares du Pilat

Depuis plusieurs années, le Parc naturel régional du Pilat a mis en place un programme de conservation et de transmission des savoir-faire des activités traditionnelles, notamment dans le domaine du textile.

Plusieurs campagnes de captation des gestes ont été réalisées dans des entreprises et des musées partenaires, comme le Musée d'art et d'Industrie de Saint-Etienne ou la Maison des Tresses et Lacets à La Terrasse-sur-Dorlay. Les productions issues de ces captations contribuent à l'apprentissage pour les nouveaux salariés des entreprises ou pour les médiateurs de musées, en complément des formations sur le tas.

Mais l'ambition est plus grande. Ces conservations visent aussi à formaliser une ressource immatérielle à partir de laquelle il sera possible de créer ou de renforcer des dynamiques économiques.

Une dizaine de savoir-faire comme la maintenance d'un métier Jacquard ou d'une machine à tresses alimentent d'ores et déjà le conservatoire des savoir-faire rares du Pilat.

Pour plus d'informations et pour accéder au contenu de ce conservatoire, il suffit de contacter le Parc du Pilat.

Vie locale

Révision de la charte, le nouveau projet de territoire présenté aux Pilatois

Le projet de territoire qui permet le classement du Pilat en Parc naturel régional doit être renouvelé. Après une phase de concertation, puis une co-construction avec l'ensemble des élus du Pilat, le projet prend forme.

Ce projet fera l'objet d'une enquête publique en mars et avril 2025.

Avant cela, il sera présenté officiellement aux Pilatois lors de 5 réunions publiques les lundi 20, mercredi 22, mercredi 27 janvier, et les mercredi 5 et lundi 10 février.

Vous retrouverez l'intégralité du projet et le détail de la procédure sur le site internet du parc du Pilat, rubrique « destination 2041 ».



Cette année, plus de 1075 élèves vont bénéficier du programme d'éducation au territoire du Parc du Pilat

Le programme d'éducation au territoire du Parc du Pilat propose aux scolaires des animations sur des thèmes directement inspirés du projet de territoire porté par le Parc naturel régional du Pilat : nature, agriculture, paysage, forêt, patrimoine textile... Les objectifs pédagogiques répondent aux programmes scolaires en vigueur, avec des contenus et outils pédagogiques centrés sur la connaissance du territoire Pilat. Ce programme vise à développer l'esprit critique des élèves et leur propose d'adopter des comportements écocitoyens.

Suivant les niveaux, entre 2 et 6 demi-journées d'animations sont offertes, en classe et sur le terrain, pour faire découvrir notre territoire, son identité, son histoire, ses valeurs, ses paysages, ses savoir-faire, ses patrimoines naturels et culturels ou encore ses ressources.

Les partenaires éducatifs du Pilat conduisent ces animations : Centre d'Observation de la Nature de l'Île du Beurre, le Centre permanent d'initiatives à l'environnement des Monts du Pilat (CPIE), Nature en Mont Pilat et l'Office du Tourisme du Pilat, grâce aux financements de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, de l'association ASSE Cœur vert et du Département du Rhône.

Cette année, sur les 52 classes bénéficieront de ce programme, 30 classes sont sur des communes du territoire du Parc et 22 dans les villes-portes.



PILAT PROPRE

L'opération Pilat Propre s'est déroulée cette année fin mars et a réuni de nombreux habitués et quelques nouveaux participants.

Bien équipés avec les gants et les sacs (fournis par le Parc du Pilat, le Département et la Région), les volontaires ont pu ramasser les déchets sur les routes et chemins de la commune.

La récolte était similaire aux années précédentes et nous remercions tous les participants pour leur implication, et également les bénévoles de la bibliothèque qui organisent le moment convivial de la fin de matinée.



Nous observons malheureusement toujours des déchets et dépôts sauvages sur la commune. Ces actes d'incivilité nuisent à notre environnement et impactent également financièrement les collectivités et donc les usagers. Nous sommes tous responsables afin de conserver un environnement propre et agréable au quotidien.



*Pilat Propre 2025 :
Samedi 22 mars à
9h30*

Sur le parking de la mairie



Vie locale

PLANTATIONS

Les différentes plantations réalisées ces dernières années au City stade et au centre bourg sont en forme et grandissent à vu d'œil. Il y a même eu quelques fruits à ramasser -pour les premiers arrivés- au verger du centre bourg (coings, prunes, cerises...)

L'aménagement autour du City stade continuera avec un projet installation de nichoirs l'an prochain. La commune a la chance d'avoir de multitudes d'espèces d'oiseaux présentes, des communes et des plus rares. En voici quelques unes aperçues ou entendues cette année (les photos n'ont pas toutes été prises à Saint Michel cependant).



Torcol fourmilier



Linotte mélodieuse



Pic épeiche



Huppe fasciée

Commune engagée pour la nature

En 2024, la commune a organisé une animation nature afin d'informer et d'impliquer les habitants autour de la préservation de la biodiversité de Saint-Michel-sur-Rhône. Cela fait suite à l'accompagnement initié en 2022 par le Parc du Pilat qui avait aidé la commune afin d'élaborer un diagnostic et un plan d'action.

Au printemps, une dizaine de participants ont profité d'une belle matinée pour se balader sur les chemins tout en étant accompagnée par une photographe professionnelle, Jessica Buczek. Jessica a pu donner des conseils personnalisés sur la réalisation de prises de vue nature (faune, flore, paysages), avec un smart-phone ou un appareil photo.

Le groupe a également pu identifier les différents milieux et être sensibilisé aux espèces observées lors de la balade.



Vie locale



Ne ratez pas les animations de l'an prochain,
autour du thème des abeilles et de l'apiculture



Intempéries 2024...

Le 17 octobre 2024, des pluies d'une intensité exceptionnelle se sont produites, provoquant de nombreuses inondations, coulées de boues, débordement de rivières et causant des dégâts importants dans de nombreuses communes du département



Chemin de la Corna



Impasse du Bardoux



Impasse de Côte Forest le 17 octobre 2024



Impasse de Côte Forest à la fin des intempéries

Vie locale

Des dégâts importants ont été relevés au niveau de la voirie, des ponts, de l'assainissement, sur les chemins de randonnée.



Impasse de la Maraze



Pont du Saut du Loup

Le coût des remises en état est estimé à 70 000€ HT, c'est une somme importante pour la commune, il faudra plusieurs années pour que tous les dégâts soient réparés.

Saint Michel Sur Rhône a été inscrite sur la liste des communes relevant de l'état de catastrophe naturelle, cela nous permettra de pouvoir bénéficier de la Dotation de Solidarité pour Evénements Climatiques (DESC 2025) qui a été mise en place pour aider les communes sinistrées.

L'aide attendue devrait toutefois rester limitée, d'autres communes, comme Chavanay ou Pélussin, ont été beaucoup plus impactées. Le coût des dégâts au niveau du département de la Loire se chiffrant à 60 millions d'euros, il est normal que ces communes bénéficient de l'aide en priorité.



Pont de la Serve Chavanay

Fermeture progressive du réseau cuivre dans la Loire

Avec le réseau THD42®, anticipez votre migration vers le très haut débit, demandez votre prise !

L'opérateur historique Orange, propriétaire de l'infrastructure cuivre, a annoncé la fermeture progressive de son réseau sur l'ensemble du territoire d'ici à 2030.

Cette transition vers le très haut débit s'inscrit dans la continuité de la modernisation des infrastructures de communications en France.

Depuis 2020, le réseau THD42®, construit par le SIEL-Territoire d'énergie Loire en partenariat avec les communautés de communes de la Loire et exploité par THD42 Exploitation, (filiale d'Axione Infrastructures) permet d'assurer une couverture en FTTH (Fibre jusqu'à l'habitant) pour plus de 190 000 logements et entreprises ligériennes.

Ce réseau peut répondre à l'émergence des nouveaux usages grâce à une infrastructure évolutive, disponible et ouverte à tous les opérateurs.

Vers la fin du cuivre

L'opérateur Orange, propriétaire de l'infrastructure en cuivre, a engagé un calendrier de fermeture sur le département.

La fermeture du réseau cuivre, qui concernera tous les usagers y compris les entreprises, se fera de manière progressive, comprenant des fermetures commerciales et techniques.

Ainsi le réseau THD42® va devenir le réseau de référence pour la digitalisation de tout un territoire au service de ses habitants.

Pour continuer d'assurer un réseau de qualité et performant, le SIEL-Territoire d'énergie Loire se mobilise quant à la pérennité de l'infrastructure, en réalisant des opérations de sécurisation et d'enfouissement sur les parties les plus vulnérables du réseau. A ses côtés, THD42 Exploitation s'engage à répondre aux enjeux de qualité de service et de résilience.

Le dispositif de pré-raccordement est un véritable levier pour accompagner les habitants et entreprises non raccordés et leur permettre ainsi d'anticiper ce passage à la fibre sans rupture de service.

Anticiper son passage à la fibre avec le dispositif du pré-raccordement

Le dispositif unique de pré-raccordement garantit une couverture numérique au bénéfice de tous et permet de **raccorder gratuitement** tous les logements (pour les logements recensés entre 2013 et 2018) **jusqu'au 31 décembre 2025**.

Au delà de cette date, le raccordement sera payant (environ 1 300 € à ce jour).

Si vous souhaitez être raccordé :

Prenez rendez-vous pour le raccordement sur www.thd42.fr ou www.thd42exploitation.fr

Un technicien mandaté par le SIEL-Territoire d'énergie Loire viendra effectuer la pose d'une prise terminale optique. Une fois la prise posée, l'utilisateur pourra souscrire une offre de services auprès des onze opérateurs partenaires et profiter d'une connexion Internet à très haut débit.

Si vous êtes raccordé et que vous souhaitez un abonnement :

Conformément aux obligations réglementaires nationales, le réseau THD42® est ouvert à tous les fournisseurs d'accès à Internet. À ce jour, ce sont dix opérateurs commerciaux Grand Public qui proposent leurs offres de services (cités par ordre alphabétique) :

- Bouygues Télécom, Coriolis, Free, Illyse, Knet, Nordnet, Orange, Ozone, SFR et We-Access.
- Plus de 170 opérateurs dédiés aux professionnels sont également en capacité de proposer des offres à valeur ajoutée via l'infrastructure publique ligérienne, associant des garanties de temps de rétablissement.

Contactez la cellule d'informations aux usagers THD42® :



04 77 430 855



www.thd42.fr

Vie locale

Le bulletin est à vous ...

Etymologie des noms de lieux à Saint Michel sur Rhône

Travaux réalisés par Mme Martine MAZOYER

- **Moreté**.....De l'adjectif oïl morette « brun foncé » en parlant de l'eau, Diminutif de More, sobriquet désignant celui qui est brun comme un maure.
- **Moulines** (Les).....Petit moulin.
- **Ollagnière** (l').....Olagner « noisetier » variante d'Aulagner, Du français régional, alongnier, allognier, aulagner « noisetier ».
- **Palandre** (la).....Ancien français palandre, vaisseau servant au transport des chevaux,
- **Papière** (la).....Ancien français papier, payer, «bégayer, balbutier».
- **Piaton** (le).....Diminutif du patronyme Piat, ancien nom de baptême popularisé par saint Piat au 4e siècle, en latin Piatius.
- **Platier** (le).....Ancien français plat, « terre en friche , lit d'une rivière ».
- **Pontcins**.....Patronyme ? Du gentilice Poncius ou Pontius, Tout citoyen romain possède au moins trois noms (tria nomina).
- **Puits** (le).....Trou vertical, le plus souvent circulaire et à parois maçonnées, entouré parfois d'une margelle, creusé dans le sol pour atteindre une nappe aquifère.
- **Rabodel**.....Patronyme Rabod, Raboud.
- **Rampot**.....Ancien français ramponner, « grimper ».
- **Randon** (clos).....Patronyme dérivé d'un gaulois randa, limite (entre deux pagi) ou d'un germanique randa, « bord lisière » désignant le rebord d'un plateau.
- **Résoly** (la).....Ancien français reseuil, raizeul, rozol, rets, filets, Deux maisons à la Réjolly, étant dans la paroisse de Saint Michel.
- **Rouillère** (la).....Ancien français rouille « droit seigneurial sur l'aunage des toiles » variété de nielles, plante qui pousse dans les blés.
- **Ruse** (au).....Patronyme, ancien français ruze « chanson plaisante ».
- **Saint Abdon**.....Saint Abdon était invoqué contre les orages, en résonance avec l'homophonie «Saint Abdon » « Saint Tape Donc » Il est également le patron des tonneliers.
- **Sauvagère** (la).....Ancien français sauve « forêt » Sauvageon, arbre ou arbuste qui a poussé spontanément dans la nature et qui peut être prélevé et greffé.
- **Scioron**.....Ruisseau relevé sur le cadastre napoléonien, Scioron, scior, en italien -lombard, (dialecte de l'Italie du nord) signifie « signore, seigneur ».
- **Solon**.....Mots régionaux solan, solier, »grange, fenil, aire à battre », Une solée, c'est la paille qui reste sur l'aire après que le grain a été battu.
- **Targes** (les).....Peut-être le patronyme Targe, Targe est un bouclier, Ce peut être un surnom attribué à un porteur ou un fabricant de boucliers.
- **Treuil** (le).....Ancien français troil, truil, treuil, « pressoir ».
- **Triolière**.....Ancien français triolet « trèfle », lieu où pousse le trèfle.
- **Vianon** (le)Peut-être un diminutif de Viviano, Vivien. Ancien français vianois, « Viennois » de Vienne.

Merci à monsieur BERLIOZ pour cet Article



Vie Scolaire

Vie scolaire



Centre d'Audition Acoustica

Geoffroy LE SAUX

Audioprothésiste Diplômé d'Etat,
spécialiste en correction auditive

04 74 53 03 68

acoustica.gls@gmail.com

8 Rue Antoine Eyraud

42410 Pélussin

TRAITEUR 4S RÉCEPTION



21, Rue Jean Perrin
Saint Maurice l'Exil

04 74 86 50 96
4sreception@orange.fr

www.traiteur4sreception.fr

ÉTANCHÉITÉ
VÉGÉTALISATION
BARDAGE
BASSIN TECHNIQUE

ZA les Bretteaux
42410 St Michel S/Rhône
Tél.: 04 74 87 33 52
Fax: 04 74 87 36 57
manrey@wanadoo.fr

NR>>
MANREY



Ecole Saint Michel - Vérin

Deux sites accueillent les 112 enfants dans le cadre d'une Direction Unique (Mme Muriel Reber) :

◇ **Vérin:**

- Classe Mme Poyet (petite & moyenne section maternelle)
- Classe Mme Chomez (moyenne & grande section maternelle)

◇ **Saint Michel: 50 enfants :**

- Classe Mme Couchon (CP & CE1)
- Classe Mme Gaudin (CE1 & CE2)
- Classe Mme Bony (CM1 & CM2)

◇ **Assistantes AESH**

- Mme Faury
- Mme Peillon

◇ **ATSEM :**

- Mme SALIQUE
- Mme BLANCHARD

◇ **Interviennent aussi pour la cantine, la garderie ou l'entretien :**

- Vérin : Mme Carcel, Mme Dosogne.
- St-Michel : Mme Champion, Mme Denigot



Vie scolaire

Sou des Ecoles



**LE SOU DES ÉCOLES EST
L'ASSOCIATION DE
PARENTS BÉNÉVOLES.**

**NOUVELLE ÉQUIPE,
NOUVEAUX PROJETS !**

Cette année, le Sou des écoles a multiplié les événements : le traditionnel concours de pétanque, la matinée saucisses couplée à un marché de créateurs, la fête de l'école. Ces manifestations ont permis une fois de plus de financer les activités culturelles et sportives des écoles de St Michel et Vérin.

Le Sou des écoles tient à remercier les Mairies de Vérin et St Michel S/Rhône pour leur soutien financier et leurs aides tout au long de l'année afin de réaliser tous les projets et manifestations. Il remercie également ses sponsors.



MATINÉE ET MARCHÉ DES CRÉATEURS



L'ÉQUIPE



SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE

LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION

- **CO-PRÉSIDENTS : AIMILY COLLET ET ROMAIN CHALAYE**
- **TRÉSORIÈRE: LUCIE JUTHIER**
- **VICE-TRÉSORIÈRE: RACHEL CHAVAS**
- **SECRÉTAIRE : AUDREY ORCEL**
- **ADMINISTRATEURS : VIRGINIE FABRE – ANTHONY DENUZIERE– ANAÏS VENARD - JULIEN GREGOIRE**



Des nouvelles de l'école

Les communes de Vérin et de St Michel sur Rhône sont organisées en regroupement pédagogique intercommunal. Les élèves de maternelle sont scolarisés à l'école de Vérin et les élèves du CP au CM2 sont installés à l'école de St Michel. Nous comptons 108 enfants dans nos murs pour cinq classes.

A la rentrée, nous avons eu la chance d'accueillir une nouvelle enseignante, Madame Maureen Bony. Elle exerce à St Michel dans la classe de CM1 – CM2. Elle est heureuse d'avoir intégré l'équipe pédagogique et nous sommes ravies de la voir trouver sa place facilement et en apportant sa compétence et sa gentillesse à ses élèves.

Pour les autres classes, Mme Manon Poyet exerce dans la classe des petites et moyennes sections, Mme Bénédicte Chomez dans la classe de moyennes et grandes sections.

A St Michel, Mme Julie Favergeon exerce en CP – CE1 et Mme Pauline Gaudin en CE1 – CE2.

Cette année, les projets pédagogiques sont encore nombreux. L'année scolaire s'articulera autour de la nature avec l'intervention d'animateurs nature dans toutes les classes.

Un intervenant de danse africaine viendra compléter son intervention de l'an dernier, pour le plus grand plaisir des enfants.

Tous les élèves iront également au cinéma de Pélussin ainsi qu'à la médiathèque.

Une sortie au Bessat est prévue pendant l'hiver pour les classes de grands et la sortie de fin d'année se déroulera à la base de loisirs de St Pierre de Boeuf pour une journée nature avec de la course d'orientation.

Un élevage de papillons et de coccinelles sera également observé par les élèves.

A noter que les transports vers une structure de la communauté de communes du Pilat Rhodanien (médiathèque, cinéma, base de loisirs de St Pierre de Boeuf) sont financés à la hauteur d'un trajet par an et par classe. C'est une chance pour nos élèves qui peuvent ainsi profiter de ces installations intercommunales.



Vie scolaire

La classe de CM1 – CM2 participera à un concours du festival de la BD d'Angoulême.

Les élèves des classes de St Miche participeront également au concours des Incorruptibles, où les élèves auront un certain nombre de livres à lire dans l'année et en donneront un classement, un peu à la manière d'un prix littéraire.

Tous ces projets qui rendent encore plus vivants les apprentissages fondamentaux de l'école sont possibles grâce à l'aide de nos mairies et des parents engagés dans le sou des écoles. Nous les remercions grandement par ce mot inclus dans les bulletins municipaux. Les parents d'élèves, énergiques et engagés, sont une aide précieuse et nous sommes toujours touchées par leur confiance et leur dynamisme. Les municipalités de Vérin et de St Michel sont également toujours à nos côtés, tant dans la mise à disposition de locaux d'une grande qualité que dans la confiance qu'elles nous font en suivant nos projets. C'est pour toute l'équipe un encouragement précieux.

L'école a la chance de pouvoir compter sur des personnels compétents et bienveillants. Christine, Sylvie, Kelly, Carole, Annie et Catherine sont là, tous les jours pour accueillir les enfants, en prendre soin, les faire manger et grâce à elles, les locaux sont toujours d'une grande propreté et agréables à vivre.

Un au revoir amical à Mr Christophe Petitjean, agent communal de Vérin qui a pris une retraite bien méritée. Nous lui souhaitons une belle retraite !

Pour finir, un grand merci à toutes les familles de l'école qui nous témoignent régulièrement leur confiance. Merci aux enfants pour leurs sourires, leur joie de vivre et leur application au travail dans notre école où il fait bon vivre !

Quant à moi, je ne peux pas terminer ce mot sans rendre hommage à Mathilda qui a été mon élève et qui nous a quitté bien trop tôt, au mois de septembre à l'âge de 22 ans. Mes pensées affectueuses vont à sa famille, ses parents, ses petites sœurs ainsi qu'à ses amis. Mathilda était une jeune fille magnifique et discrète, elle sera toujours avec nous.

Je souhaite à tous les habitants de Vérin et de St Michel sur Rhône une très agréable année 2025.

Muriel Reber, directrice.

Ecole Saint Michel sur Rhône

80 rue de la Faverge

42410 Saint Michel sur Rhone

Téléphone : 04 74 56 66 43

Ecole Primaire

Le Bourg

42410 Vérin

Téléphone : 04 74 59 82 07





Travaux Projets

Travaux & projets

Alexis CHAVAS 
GRIMPEUR-ELAGUEUR
-Roisey-
06 31 37 37 13
Entretien des arbres - Abattage
Taille de haie - Tonte

ETS CHATRON
300 route de Verlieu 42410 St Michel/ Rhône



ets.chatron@gmail.com 04.74.56.62.14

Vérandas sur Mesure	Menuiseries Alu et PVC
Pergolas bioclimatiques	Volets roulants et brises soleil
Stores intérieurs et extérieurs	Portes de garage et Portails

**HAME** L'accueil au féminin !
VOTRE CENTRE DE CONTRÔLE
Contrôle technique Agréé GAZ

PRISE DE RDV
PAR INTERNET

www.dekra-norisko.fr

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h15 à 18h

320, Route de Verlieu - **42410 SAINT MICHEL-SUR-RHÔNE**
(en face de la station TOTAL)
Tél. 04 74 56 80 33
E-mail: cct.stmichel@orange.fr

Arrêt de bus de La Cartherie

Mise en place d'un arrêt de bus pour les enfants de la Cartherie



Abribus
fourni par la Région



Financement

Travaux	Montant H.T.	Région	Commune
Génie civil	5 370	4288	1 082
Répartition %	100	80	20

Travaux & projets

Terrain Pétanque Communal

Cette année le terrain de pétanque communal ainsi que le parking de la salle des fêtes ont fait peau neuve.



Financement

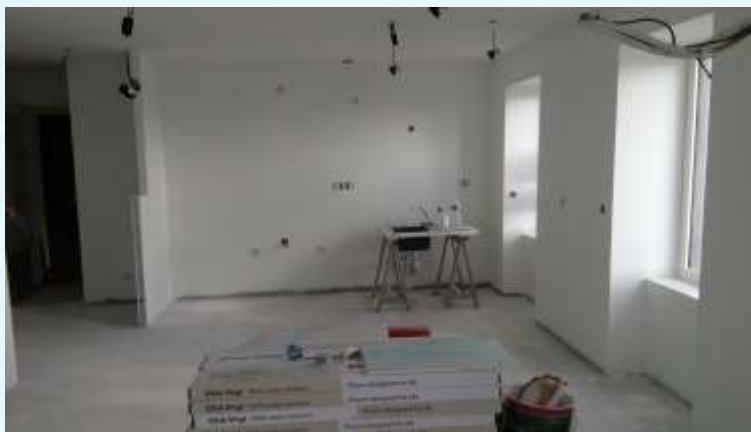
Travaux	Montant H.T.	Département	Commune
	9 666	5800	3 866
Répartition %	100	60	40



Réfection Appartement 1 & 2

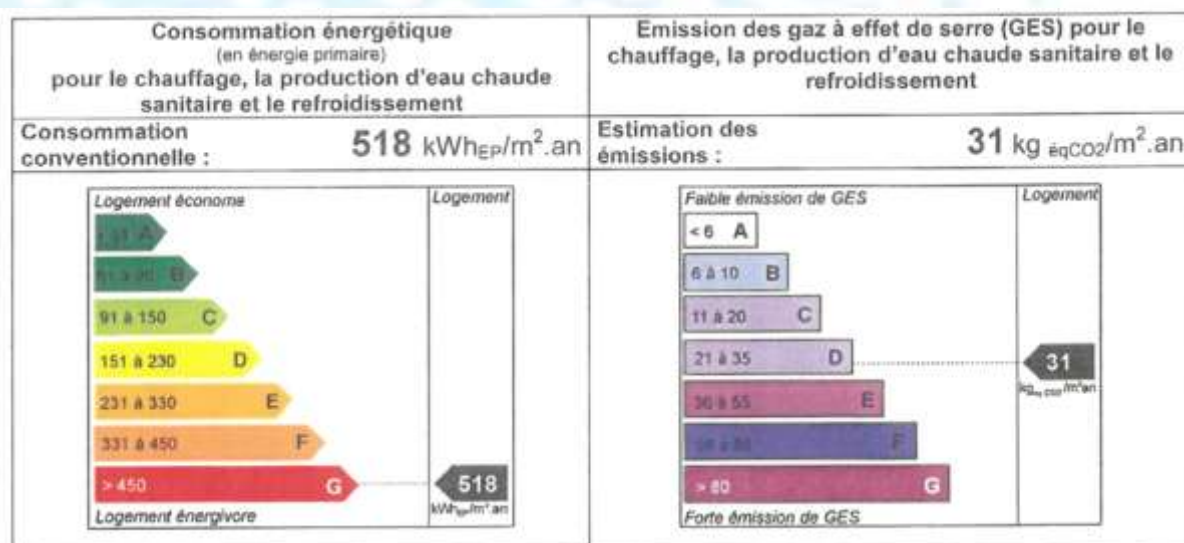
Cette année la commune poursuit son programme de réfection des appartements dont elle est propriétaire et qui contribuent à notre budget par leurs revenus locatifs.

Afin de respecter les critères gouvernementaux sur les performances énergétiques ces appartements doivent être remis aux normes.



Travaux & projets

AVANT



APRES

Performance énergétique et climatique



Bilan financier

Travaux Montant H.T.	Cloisons, peinture, sols	Electricité	Plomberie	Cuisine	Chauffage	Divers	Total H.T. :
Appartement 1	56 800	12 300	7 100	5 900	3 500	2 000	87 600
Appartement 2	51 100	9 650	6 640	6 600	3 310	2 000	79 300
Total	107 900	21 950	13 740	12 500	6 810	4 000	166 900
Financement	Département	Préfecture	SIEL		Commune		
Montant	30 000	24 000	18 040		94 860		
Répartition %	18	14	11		57		

Loire
LE DÉPARTEMENT

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA LOIRE

territoire
d'énergie
LOIRE • SIEL

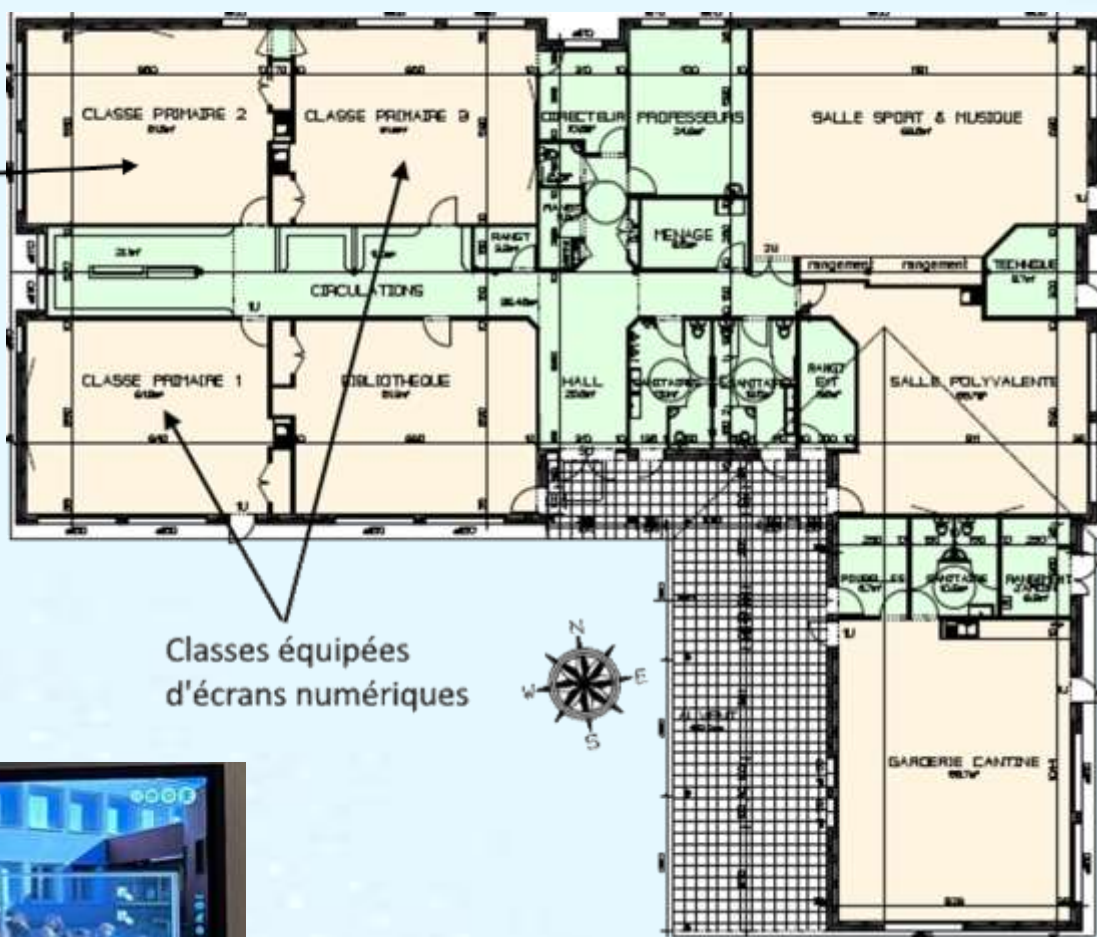




Ecole : écran numérique

En septembre 2023 une nouvelle classe à été ouverte sur la commune. Afin de maintenir une équité pour les élèves nous avons procédé à l'installation d'un écran numérique ainsi que cela avait été le cas pour les 2 premières classes :

Classe à équiper
d'un écran
numérique



Cet investissement est entièrement à la charge de
la commune : 5585€ HT



Travaux & projets

Bibliothèque

Les intempéries ont mis à mal le mur de la cour de la bibliothèque qui menaçait de s'effondrer. Nous avons dû le faire remettre à niveau :



Financement

Réfection du mur	Montant H.T.	Département	Commune
	12 211	7 327	4 884
Répartition %	100	60	40



Vie Associative

Vie associative



Paysagiste

- Mur en pierre
- Pavage-Dallage
- Carrelage
- Terrasse bois
- Clôture
- Plantation
- Bassin

DENUZIERE Anthony
06.66.21.61.58

contact@jme-creation.com
www.jme-creation.fr



Charpente . Couverture . Zinguerie
Le bourg 42410 CHUYER Tel : 04 74 87 80 72



ÉNTENTE SPORTIVE TREFLE FOOT

Notre club de football ESTF (Entente Sportive Trèfle Football) accueille :

- les enfants souhaitant découvrir l'esprit d'équipe et vivre des moments ludiques et sportifs*
- les adultes souhaitant pratiquer un sport d'équipe, en compétition et dans la bonne humeur*
- les bénévoles ayant envie de s'investir, en local, et faire évoluer le club tout en passant des bons moments conviviaux.*

Alors, si vous aimez le football ou souhaitez participer à la vie du Club, rejoignez-nous à tout moment de l'année !!!!

La saison 2023-2024 s'est bien déroulée :

Côté jeunes : les enfants (Baby, U7, U9, et U11) ont progressés et se sont bien amusés.

Notre équipe U15 Féminine a continué à progresser avec de très bons résultats, ce qui est de bon augure pour la suite.

Cela permet ainsi au club de continuer sur sa lancée au niveau du développement des équipes jeunes mais aussi au niveau du football féminin.



u18f1

Vie associative

Du côté des Séniors Féminines : l'équipe a joué au plus haut niveau du district.

L'objectif de début de saison de notre équipe féminine était de bien figurée dans cette division. Objectif atteint !

En finissant 4ème de la poule, nos joueuses réalisent une belle-performance !

Du Côté Seniors : saison compliquée pour nos joueurs qui ont eu du mal à finir la saison hélas, trop juste en effectif.

Nous pouvons nous réjouir de l'arrivée de nombreux joueurs pour redonner un nouvel élan à ce groupe.

Féminine 1



Loisir 6





ÉNTENTE SPORTIVE TREFLE FOOT

Du côté du Bureau : élection et réélection
des membres de l'Association :

- Président : Mr MARCHAND Stéphane
- Vice-Président : Mr CHIRAT Cédric
- Trésorier : Mr UBEDA Alexandre
- Trésorier Adjointe : Mme ARNAUD Hélène
- Secrétaire : Mme NAZON Patricia
- Secrétaire Adjointe : Melle FAURIE Manon

Pour la saison 2024/2025, le club est en plein développement avec la création de trois nouvelles équipes. Une équipe U18 Féminine, une deuxième équipe Sénior Masculine qui évoluera en D5 et une équipe Foot Loisir Féminine.

Le club veut continuer sur la croissance du foot animation et espère trouver de nouveaux dirigeants afin de compléter notre équipe d'éducateurs sportifs. De nombreux jeunes de nos communes sont de retour sur le terrain de notre club ce qui reflète la confiance accorder au club.

Ce mot est l'occasion de remercier nos communes, nos sponsors pour leurs contributions et tous ceux qui nous soutiennent.



u11

Vie associative

Nous vous attendons nombreux(ses) lors de nos prochains évènements dont voici les dates (sous réserve de modification):

Samedi 21 décembre 2024 : Noël du Club à la salle des fêtes de Saint Michel Sur Rhône

Samedi 18 Janvier 2025 : Repas dansant à la salle des fêtes de Vérin

Dimanche 6 Avril 2025 : Matinée au stade de Vérin

Mai 2025 : Concours de Pétanque

Samedi 14 Juin 2025 : Tournoi de football

Pour tout renseignement, vous pouvez nous envoyer un mail à : contact@treflefoot.fr

Trèfle foot sur la toile : « N'hésitez pas à visiter notre page FACEBOOK : ENTENTE SPORTIVE TREFLE FOOTBALL et aussi sur Instagram [estf_verin](#) »

L'Entente Sportive Trèfle Foot vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2024 !!!



u15f1

ESTF
VERIN





LES PIEDS DE VIGNE

Bonjour à tous !!

Avant tout, l'association des Pieds de Vignes vous souhaite une bonne année 2025, remplie de bonheur et fête !

Pour cette nouvelle année, le comité des jeunes fait son grand retour dans notre belle commune, retrouvez Bastien, Ludivine, Hugo et Lucas à la présidence, au secrétariat et à la trésorerie. Sans oublier nos quelques 10 membres actifs sans qui l'esprit des pieds de vigne ne serait rien !

Nous avons hâte de vous retrouver au sein de nos prochains événements : lavage auto, vente de brioches, chandeleur et plein d'autres surprises qui n'attendent plus que vous.

N'hésitez pas à nous suivre sur notre compte Instagram [@conscrit_saint.michel](https://www.instagram.com/conscrit_saint.michel) pour avoir toutes les informations sur les prochains événements et prochainement sur notre page Facebook, du même nom.

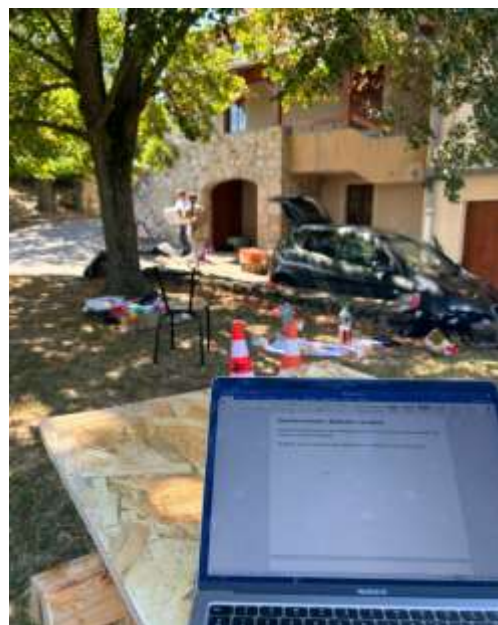
Pour conclure nous invitons toutes personnes qui aurait besoin d'information supplémentaires à nous contacter et vous souhaitons une fois encore, la plus belle des années. A très vite »



En vous souhaitant une très belle année,

Amicalement,

Bastien DEGENETAIS



Vie associative

COMITE DES FETES

Comité des **FÊTES**
Saint-Michel-Sur-Rhône



Relancé en 2024 après une longue période d'absence, notamment liée à la Covid, notre comité des fêtes fait bureau neuf :

- Président : Frédéric RECHE-GARCIA
- Secrétaire : David CHAUMEIL
- Secrétaire Adjointe : Nathalie FARO
- Trésorière : Virginie CROMMELINCK

Cette année nous avons organisé 2 manifestations auxquelles ont grandement participé les habitants de la commune et ceux des communes alentour :

- Une soirée BBQ avec rencontres amicales de pétanque le 14 juin
- La traditionnelle soirée « Beaujolais Nouveau » le 21 novembre



*un grand merci à tous
pour votre présence
et votre soutien*

2025

Prochain événement : Soirée Saint Patrick en mars 2025



A.C.C.A.

ACCA ST MICHEL SUR RHONE

L'ensemble des membres de l'Association Communale de Chasse Agrée de St Michel Sur Rhône vous souhaite une excellente année 2025.

Afin de mieux nous faire connaître voici les grandes lignes d'une saison de chasse :

L'ouverture de la chasse est toujours le deuxième dimanche de septembre.

La chasse aux petits gibiers se pratique le Mercredi, Samedi et Dimanche jusqu'à fin janvier.

Concernant les oiseaux et migrateurs, la chasse peut se pratiquer tous les jours pendant la saison de chasse.

La saison de chasse se termine fin février.

Il se peut, que durant l'année civile, des actions de chasse se déroulent sur Demande du Préfet mais cela reste rare.

Si vous souhaitez partager ou découvrir notre passion, n'hésitez pas à vous rapprocher de notre Association ou nous solliciter lors de manifestations que nous organisons.

Afin que l'on puisse tous profiter de notre magnifique terroir et ceci dans les meilleures conditions, la sécurité, le respect et la courtoisie sont de mise.

Très belle année à tous.

LE BUREAU

Vie associative



Le safari truites du 7 avril s'est déroulé par beau temps. Nous avons réuni 55 pêcheurs pour 100 kg de truites déversés. C'est Monsieur Laroze avec 27 truites pêchées qui gagne le safari pour la deuxième année consécutive. 1re dame Marina avec 3 truites et le premier enfant, Charlie Laigle avec 5 truites. 228 truites ont été pêchées pendant cette journée safari.

Un aménagement a été réalisé dans la cabane du pêcheur.

Remplacement du chauffe eau par un nouveau, apportant plus de sécurité et une meilleure manipulation.

Le safari soupe aux choux du 6 octobre a vu la victoire de Monsieur Macé avec 19 truites pêchées, 1re femme Mme Chardon avec 6 truites

et 1er enfant Léo Oriol avec 5 truites. Au total 199 truites pêchées.

Le 27 octobre nous avons déversé 150kg de gardons 1 été, 40kg de gardons 2 étés, 50kg de tanches + de 150g, 15kg de carpes de 1 à 2 kg et 15 kg de carpes de 2 à 5 kg, soit un total de 270 kg de poissons.

Le 17 octobre les pluies et les inondations n'ont pas épargné le secteur des étangs.

Le ruisseau a débordé et par la force du courant a fragilisé les rives. Des travaux de consolidation sont à prévoir pour éviter un nouveau débordement.

L'assemblée générale du Groupement des pêcheurs aura lieu le 24 janvier 2025 à 19 heures, salle des fêtes de Saint Michel.

C'est l'occasion de prendre la carte de pêche pour l'année 2025.

Rendez vous pour l'ouverture, le 1er mars au matin.





Anciens Combattants Prisonniers de Guerre

« Tous Conflits et leurs Veuves dans la Loire Section PILAT »

2024, Une année d'extension heureuse.



C'est ainsi que nous pourrions qualifier l'année qui s'achève. Le fait marquant qui nous autorise à dire cela est la réunion en une seule et même association des « Anciens et Amis du Réseau Ange » et des « ACPG TC de la Section Pilat ». La popularité de la Section Pilat s'est faite quand fut entreprise l'exposition sur ce qui s'était passé en 1944, à St. Michel comme à Vérin, le but étant de détruire les racontars fait autour du combat du 31 aout à St. Michel pour servir l'histoire locale. Le dynamisme des Municipalités en exercice, associé aux témoignages des participants encore en vie et à un immense coup de main de FR3 Rhône-Alpes avaient conduit, avec succès, à rapprocher les Anciens Résistants du Réseau Ange Buckmaster de la Section Pilat (qui s'appelait alors Section Saint Michel -Vérin). C'était en l'an 1997. Depuis cette époque, les commémorations autour du Réseau Ange se firent toujours en commun, à Gumières au monument des Limites ; comme à celui de St. Michel. Il n'y a plus de survivant du R.A. depuis longtemps ; mais les familles et les amis avaient pris la relève jusqu'à cette année. Avec l'autorisation du Comité Directeur Départemental, la Section Pilat a proposé une fusion des deux associations. Le 31 aout 2024, en une même assemblée générale extraordinaire, les deux associations ont approuvé à l'unanimité, cette fusion.

Le calendrier collait à l'histoire ce même jour, à l'heure exacte où s'était achevé le combat en 1944. Aussi, les autorités disponibles dans le Département de la Loire, sont venues à Saint Michel pour rendre un hommage à ces braves qui avaient tout perdu pour que nous puissions vivre libre. Voilà comment le Réseau Ange fut associé aux célébrations officielles de la commémoration du 80^{ème} Anniversaire de la Libération de la France dans la Loire. Voici aussi pourquoi, la Section Pilat est heureuse d'accueillir dans ses rangs, où tous les conflits reconnus sont présents, les membres de l'Association qui détenaient la mémoire des Combattants Résistants du Réseau Ange Buckmaster.



**ANGE 2024
cérémonie
de Gumières.**

Vie associative

Accompagner les malades et leurs proches

L'Équipe Spécialisée Alzheimer (ESA) du Pilat est un service de l'ASA Groupe. Financé à 100% par l'assurance maladie l'ESA permet aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée de bénéficier d'un accompagnement à domicile sans condition d'âge. Le but : stimuler la mémoire, travailler les capacités afin de limiter la perte d'autonomie et accompagner les aidants dans la compréhension de la maladie de leur proche.

L'équipe intervient sur 3 mois renouvelable tous les ans. Pour pouvoir en bénéficier, parlez-en à votre médecin. C'est sur la base de sa prescription médicale que l'équipe peut intervenir. Plus de renseignements, au **04 75 39 21 75** ou contact@myasa.fr ou myasa.fr ou nos réseaux sociaux Facebook, Instagram et LinkedIn : ASA Groupe Santé Autonomie.



Tous nos services

-  Entretien du domicile
-  Aide & accompagnement aux seniors
-  Prévention santé
-  Soins infirmiers à domicile
-  Equipes Spécialisées Alzheimer
-  Aide & accompagnement du handicap


L'ASA c'est vous + nous
Ardèche - Loire - Haute-Loire
0 800 400 900
contact@myasa.fr
6 Rue Georges Courderc
07200 Aubenas
myasa.fr

Equipes Spécialisées

Alzheimer



myasa.fr





GYM 2000

Ouverture d'un nouveau cours de pilâtes pour l'association GYM 2000

Nous avons accueilli une quarantaine de nouveaux adhérents aux trois activités proposées : gym, pilâtes et yoga. C'est une année sportive qui s'annonce après les Jeux Olympiques ! Suite aux fortes demandes, un nouveau cours de Pilates s'est ouvert à Chuyer avec l'animatrice Cécile Mohr.

Nous avons renouvelé les cours de yoga Kundalini à St Michel sur Rhône avec l'animatrice Christèle Rondet.

Cette année nous avons pu réaliser notre marche annuelle en juin autour du Mont Ministre.

Christèle a initié ceux qui le souhaitent à une séance de Yoga, suivi d'un moment de convivialité



L'assemblée générale s'est tenue début juin, suivie d'un dîner au restaurant le convivial à Chuyer.

N'hésitez pas à visiter notre page Facebook pour suivre nos événements : <https://www.facebook.com/groups/gym2000sportetpilate>

Gym 2000 propose des cours :

- **de Fitness** (1h) dans les salles des fêtes de :
 - * Chuyer : Lundis à 18h40 et 19h50
 - * La Chapelle-Villars : Mercredis à 18h40
- **de Pilates** (1h) dans les salles des fêtes de :
 - * Chuyer : Lundis à 17h30
 - * La Chapelle Villars : Mercredis à 16h20, 17h30 et 19h50
- **de Yoga Kundalini** (1h30) dans la salle des fêtes de St Michel/Rhône : Lundis à 19h



Nous sommes complets pour cette année, n'hésitez pas à nous contacter en juin et septembre 2025 pour découvrir nos activités lors d'un cours d'essai. Ouvert à tous, hommes et femmes.

Renseignez-vous sur bureau.gym2000@gmail.com ou au 07 71 75 23 70 - 06 84 15 95 92.

Vie associative

LES FILS D'ARGENT

Notre Club : Un Acteur Dynamique au Service de la Communauté

Cette année encore, notre club continue de rayonner au cœur de la vie locale, contribuant activement à l'animation et à la solidarité au sein de notre commune. Grâce à l'engagement de ses membres, il demeure un lieu d'échange, de convivialité pour tous les âges.

Depuis sa création, notre club s'est fixé comme objectif de favoriser la rencontre entre les habitants.

Notre club propose, des jeux, coinche, belote, jeux de société et pétanque quand le temps le permet, des repas, des sorties.

Les rencontres ont lieu un jeudi sur deux, à la salle des Fêtes de Saint Michel sur Rhône.

En 2024, plusieurs événements ont marqué l'année :

- Un voyage en Italie du 30 avril au 4 mai
- Un repas au restaurant La Ferme de la Croix, fin juin
- Organisation conjointe avec le club de Chavanay la fête de l'UCRP (Union des clubs de retraités du Pélussinois) le 11 juillet
- Le 5 septembre, notre traditionnel pique-nique à l'étang de la Cornas
- Le 5 Décembre, avons fêté le 45ème anniversaire de notre club.

Nos portes restent ouvertes à toute personne souhaitant rejoindre notre club, nouveaux bénévoles, personnes désireuses de découvrir nos activités.

Nous tenons à remercier tous ceux qui, de près ou de loin, contribuent à faire de notre club un véritable moteur pour notre commune, et tout particulièrement les élus de notre commune ainsi que la secrétaire de mairie pour leur aide précieuse.

LES FILS D'ARGENT

Le Président, Robert DEBIESSE

CLUB 3ème Age

Maison Communale

42410 SAINT MICHEL SUR RHONE

N° SIRET : 92986208400019



JUMELAGE SORO / SAINT MICHEL

Active depuis 1982, notre association agit sans relâche auprès de nos amis de Soro, village du Burkina Faso.

Des liens fraternels se sont créés depuis toutes ces années de rencontres, d'échanges et de moments forts d'amitié. L'association de jumelage a agi dans différents domaines comme l'éducation, l'agriculture, l'aide au femmes, la santé...

Notre philosophie d'aide au développement de ce village de la province du Sourou où il n'y a ni électricité ni eau courante n'a jamais varié.

Nous sommes à l'écoute de l'expression des villageois, dans leurs besoins, leurs projets et nous tentons d'apporter une aide matérielle pour leur réalisation.

Depuis 2022, les habitants de Soro ont dû abandonner leur village face à une instabilité

sécuritaire mettant leurs vies en danger. Ils ont été contraints, face à des attaques violentes de quitter leur village et sont devenus des réfugiés dans leur propre pays.

Face à cette situation dramatique, l'association de jumelage a continué son aide, toujours à l'écoute de ce qui était nécessaire et vital. Les voyages sur place ne sont bien entendu plus possibles, nous apportons donc notre aide en correspondant à distance avec l'association sur place dirigée par Monsieur Serges Zerbo, un homme qui a grandi au village, qui été un élève de l'école et qui aujourd'hui assume la responsabilité et la coordination de l'aide apportée comme Président de l'association.

Immense a été notre peine d'apprendre l'exil forcé de nos amis et le dénuement dans

lequel ils se sont trouvés. Plusieurs de nos amis ont perdu la vie dans les attaques contre le village et nous en avons été extrêmement peiné. Nous pensons à leurs familles endeuillées.

Nous avons reçu dernièrement un courrier de Monsieur Serges Zerbo que nous souhaitons

partager avec vous. Serges dit, mieux que nous ne pourrions le faire, la situation dramatique vécue sur place et les liens d'amitié qui nous unissent.

« Bonjour madame Luzy et les amis (e) de Saint Michel.

J'espère que cette note vous trouvera toutes et tous en bonne santé ainsi que les membres de vos familles. Dans l'ensemble nous rendons grâce à Dieu qui nous a permis de rester en vie jusqu'à ce jour.

Cela fait à peine plus de deux ans déjà que nous avons été obligés d'abandonner notre village (Soro), pour nous réfugier en grande partie dans les villes (Ouagadougou, Bobo Dioulasso, Dédougou, Toma...) ou dans d'autres villages environnants afin d'échapper à cette barbarie humaine qui nous a été imposée.

Malheureusement certaines personnes y ont perdu la vie et c'est l'occasion pour nous d'avoir une pensée à tous ces disparus et souhaiter que leurs âmes reposent en paix.



Vie associative

Depuis notre départ du village nous avons vécu toute sorte de difficultés (manque de logements, de nourriture, d'eau, d'argent, maladies...) étant donné que nous avons été contraints de tout abandonner et de « nous chercher ». Sans oublier que la ville n'est pas faite pour le monde paysan qui vit essentiellement grâce à l'agriculture et à l'élevage. Heureusement nous avons été soutenus par l'État, certaines ONG et les bonnes volontés (les familles d'accueil et des amis). En plus de ces soutiens nous avons bénéficié de la solidarité des ressortissants de Soro résidents au Burkina Faso et à Abidjan (en Côte d'Ivoire) à travers des dons en vivres et en vêtements, des orientations et conseils, des soutiens moraux et psychologiques.

Aussi, grâce à la générosité de nos amis de Saint Michel nous avons reçu plusieurs fois de l'argent de votre part pour venir en aide à tous nos déplacés vivants à Ouagadougou, Bobo Dioulasso, Dédougou Toma, Koudougou... A travers cette note, par ma voix, tous les ressortissants de Soro renouvellent leurs remerciements et leur gratitude à l'adresse des amis de Saint Michel pour leur élan de solidarité. Vraiment les mots nous manquent pour vous remercier à la juste valeur.

Sachez que vos multiples soutiens témoignent de la sincérité de notre amitié. Ne dit-on pas souvent que c'est dans la difficulté que l'on reconnaît ses vrais amis ? Notre souhait est que nos liens d'amitié se raffermissent davantage, que nous gardions une santé de fer, une longévité et surtout que l'occasion nous soit donnée de nous revoir un jour dans la Paix.

Notons qu'à nos jours, grâce à la volonté de nos gouvernants et la mobilisation générale, la situation sécuritaire évolue positivement si bien que dans certaines régions, nombreux sont ceux qui ont pu rejoindre leurs villages. On espère que d'ici là notre zone sera aussi libérée pour que nous puissions repartir chez nous dans la Paix. C'est du reste notre vœux le plus précieux.

Sur ce, au nom de toute la population de Soro et des ressortissants de Soro à l'intérieur du Burkina Faso comme à l'extérieur, et par ma voix, vous souhaitons par anticipation à tous et à chacun(e) une bonne et heureuse année 2025 dans la santé, la prospérité, la solidarité, la convivialité, le vivre ensemble et la Paix. »

Pour terminer cet article, et en hommage à nos amis de Soro, nous avons choisi des extraits des vœux que Jacques Brel a écrit en 1968.

« Je vous souhaite des rêves à n'en plus finir.

Et l'envie furieuse d'en réaliser quelques-uns.

Je vous souhaite d'aimer ce qu'il faut aimer, et d'oublier ce qu'il faut oublier.

Je vous souhaite des chants d'oiseaux au réveil, et des rires d'enfants.

Je vous souhaite de respecter les différences des autres parce que le mérite et la valeur de chacun sont souvent à découvrir

Je vous souhaite enfin de ne jamais renoncer à la recherche, à l'aventure, à la vie, à l'amour, car la vie est une magnifique aventure et nul de raisonnable ne doit y renoncer sans livrer une rude bataille.

Je vous souhaite surtout d'être vous, fier de l'être et heureux, car le bonheur est notre destin véritable. »



ADMR



1^{er} réseau national
et associatif de
service à la personne

*Forte de sa nouvelle identité,
l'ADMR est plus que jamais
un mouvement mobilisé
pour une société plus solidaire
et plus inclusive !*

ADMR Intercommunale du Pélussinois

22 Bis Rue des 3 Sapins

42410 PELUSSIN

04 74 59 81 63 / mspelussin@fede42.admr.org

Une équipe de bénévoles à votre écoute.

Avoir un interlocuteur près de chez soi, être écouté et compris, c'est ce que propose l'ADMR pour aider ceux qui souhaitent bien vivre chez eux !

En 2024 sur le canton de **Pélussin** :

L'ADMR a effectué **20 000 heures** pour **280 personnes aidées**.

56 personnes bénéficient de la **téléassistance FILIEN ADMR**.

Facilitez-vous la vie !

Ménage, repassage

Garde d'enfants

Aide à la personne

Téléassistance

Tous nos services peuvent ouvrir droit
à des réductions au
crédit d'impôt



Nous avons aussi une équipe de bénévoles à l'animation qui au cours de l'année 2024 a édité mensuellement le petit journal et organise une animation bricolage, jeux ou sorties à thème, ils accompagnent aussi nos bénéficiaires à la sortie cinéma sénior du ciné Pilat.

Vie associative

L'EAU EST
À L'ORIGINE
DE TOUT
ON NE S'Y
CONSACRERA
JAMAIS
À MOITIÉ.

Pure Player de l'eau
en France et à
l'international,
Saur alimente 20 millions
de personnes dans près de
20 pays.

TERRITOIRE
DROME ARDECHE PILAT

12 Rue de l'Europe
ZA du Planil
42410 PELUSSIN

Service clientèle
04 69 66 35 00



#missionwater



Réseaux Voirie Démolition
Terrassement Location de bennes
Assainissement collectif et autonome



www.montagniertp.com

ZA Le Planil 13 rue de l'Europe 42410 PELUSSIN contact@montagniertp.com Tel : 04 74 87 63 01



Sarl PIRONNET
Electricité Générale
LOCATION NACELLE

80 Impasse de Chaumont - 42410 St Michel/Rhône
04 74 59 51 12 • 06 82 06 06 99
l.pironnet@aliceadsl.fr



Vie associative

Chambre d'hôtes La Ruche



*Carole et Frédéric SEGUIN - 435 Chemin de Saint ABDON 42410 Saint Michel sur Rhône -
0474566688 / 0681355743*

LUCKY
imprimerie

2025

"Une année haute en couleur"

32, rue des Bruyasses - 42160 ST CYPRIEN - contact@luckyimprimerie.fr
T.04 77 36 77 65 www.luckyimprimerie.fr

commune de SAINT MICHEL SUR RHÔNE



MAIRIE

305 rue du Solon

« Le Bourg »

42410 Saint Michel sur Rhône

Tél : 04 74 59 57 98

Fax : 04 74 56 67 32

**Le secrétariat vous accueille aux jours
et horaires suivants :**

Lundi de 14H00 à 18H30
Jeudi de 9H00 à 12H00 & 14H00 à 17H30
Vendredi de 9H00 à 12H00

Pour toutes informations vous pouvez aussi consulter notre site internet :
www.mairie-saintmichelsurrhone.fr

ou notre page facebook :
www.facebook.com/saintmichelsurrhone

ou nous contacter par mail :
info@mairie-saintmichelsurrhone.fr